

**CONSEIL COMMUNAL
GEMEENTERAAD**

**Séance publique du mercredi 30 août 2017 à 19h00
Openbare zitting van woensdag 30 augustus 2017 te 19u00**

M. le Président, Michel Eylenbosch :

La séance est ouverte.
De zitting wordt geopend.

**1. Secrétariat communal - Interpellation citoyenne relative à la Place de la Duchesse -
Report du 21/06/2017.**

**Gemeentelijk secretariaat - Burgerinterpellatie betreffende het Hertogin van
Brabantplein - Uitsstel van 21/06/2017.**

Interpellant citoyen, M. Lootens :

Bonsoir tout le monde, moi je suis un des habitants de la place de la Duchesse et les rues autour. Je suis très content de voir aussi qu'on a quand-même beaucoup de personnes de notre quartier, donc merci beaucoup pour les gens de notre quartier qui sont là, ce n'est pas le temps idéal et pour beaucoup de gens aussi, ce n'est pas facile de se déplacer. J'ai quand-même passé plusieurs soirées à mobiliser, mais beaucoup de personnes se mobilisent très difficilement et donc je suis ravi et merci pour ceux qui sont présents.

Donc il y a une table ici et c'est bien parce que j'aimerais mettre mon poing sur la table parce qu'on est fâché, on n'est pas content, on n'est vraiment pas content donc la table est forte, je ne vais pas la casser. On est à côté d'une place, sur une place qui mérite beaucoup mieux que le cas qu'on a aujourd'hui. Donc la place de la Duchesse, c'est une place centrale dans un quartier très dense, donc le bas de Molenbeek, apparemment le quartier avec le plus de jeunes dans toute la région de Bruxelles-Capitale. Très dense, les espaces verts sont très peu présents dans le quartier, les espaces publics très nécessaires pour les gens dans le quartier. Une belle place.

A gauche, une photo de l'époque. Une place qui, à un moment apparemment, devait aussi avoir la maison communale où il y a maintenant l'école 5, il y avait un projet pour la maison communale. Donc il y a une belle place néoclassique avec les rues autour qui sont mises dans les axes pour avoir vraiment un ensemble néoclassique très beau. Aujourd'hui cette place, quand on demande aux gens qui sont là, des visiteurs, ne ressemble pas à grand-chose. C'est le point aussi quand on amène un touriste, ou un touriste arrive et il est un peu perdu sur cette place qui avant avait quand-même une allure beaucoup plus grande.

La prochaine dia, merci Renaat, je vais parler des choses positives aussi parce que c'est bien, il faut toujours voir les choses positivement. J'ai pris beaucoup de photos, des gens aussi dans notre quartier, je connais plusieurs habitants qui prennent beaucoup de photos aussi, donc il y a des photos imprimées ici, vous pouvez les voir par après, il y a beaucoup plus. Mais donc c'est honteux, il y a pas mal de situations pour le moment, la semaine passée, on s'est mis avec quelques habitants ensemble, donc Fatima ici présente parlait d'une grande dégradation, Fatima qui a grandi dans le quartier et qui est donc triste de voir comment la place se dégrade, malgré qu'il y a eu un petit réaménagement il y a quelques années, elle n'est pas entretenue. Parfois il y a un entretien, donc je ne vais pas mentir, mais on voit des petits espaces verts qui sont dans un état très déplorable, la saleté, il y a un parking, malgré que le parking soit interdit la place est tous les jours occupée par des voitures garées fautivement, il y a des camions depuis quelques semaines, des camions qui cassent plein de poteaux parce que des camions de 25m de longueur qui arrivent tout

d'un coup au milieu de la place parce qu'il n'y a pas de grand blocage et donc on doit, avec une dizaine de personnes parfois, essayer de les sortir de cette place parce qu'ils sont tout d'un coup arrivés au milieu d'une place qui normalement ne peut pas avoir ce camion.

Prochaine dia, dans un futur proche, donc nous les habitants on ne demande pas trente millions d'euros, on demande une intervention rapide, facile, simple. On est convaincu que cela peut aussi aller avec des interventions simples et efficaces. Et on voit déjà, quand on demande aux gens, qu'il y a deux parties pour le moment, donc on a une partie vers le haut et la partie triangulaire vers le bas. La place est coupée par la chaussée de Ninove, c'est un peu malheureux parce qu'une place rectangulaire comme ça qui est coupée diagonalement cela casse aussi cette partie néoclassique, c'est le cas, on ne peut pas changer directement ça. Malgré ça, cette partie haute, et là la plupart des gens, je suis très ravi quand je demande juste aux gens dans le quartier "qu'est-ce que vous voulez?", les gens disent directement "voilà, on a une partie haute, ça pourrait être un parc". Donc le mot parc est beaucoup de fois utilisé, donc ça pourrait vraiment être un endroit où les gens se rencontrent, où les enfants peuvent jouer tranquillement sans avoir peur d'être roulé dessus et avec juste un moyen de bloquer cette partie, donc bloquer fortement, des grands blocs de bétons qui peuvent être mis demain on pourrait déjà très vite avoir cette possibilité. Donc on voit aussi, on essaie de faire des choses, on est dans le quartier, on a un comité, comité des commerçants et habitants de la place de la Duchesse, il y a une page Facebook, bon, une page qui sert beaucoup à se plaindre mais ça c'est la chose qu'on voit souvent mais on organise aussi, et ça c'est positif. Chaque deux samedis on a une brocante, les photos ne sont pas de super qualité mais donc la brocante c'est déjà un endroit super positif sans beaucoup de moyens, chaque deux samedis, cette brocante est organisée, très conviviale et donne déjà une impression de ce que ça pourrait devenir.

La photo en bas, à droite, c'est juste depuis quelques mois, il y a des femmes, chaque soirée, si vous passez, il y a pas mal de femmes qui s'asseyent et leurs enfants jouent sur ce côté, donc ces femmes que j'ai invitées aussi, qu'elles allaient essayer de venir, elles sont sur ces bancs mais attendent quand-même aussi une adaptation, d'être tranquilles, de laisser leurs enfants jouer. Mais donc on voit déjà qu'on a une pression, une demande des gens de pouvoir occuper cette partie haute. En plus, cette partie haute est liée à l'école, l'école 5, et donc une école pleine d'enfants, on sort de l'école et on arrive directement sur une route qui normalement ne pouvait pas laisser passer des voitures. Il y avait un trou dans le sol pour seulement laisser passer les bus, ce trou a été rempli quasi directement par du béton et du coup maintenant il y a des voitures qui passent. Il y a quelques mois il y a eu un accident avec un enfant qui était gravement blessé, donc cette école, les enfants qui sortent, ça pourrait quand-même être très chouette d'avoir juste devant leur école une place très agréable pour jouer. On a la maison médicale à côté, bon, on parle de la santé, je crois que la santé est très importante pour tout le monde, si on vient du docteur et le docteur peut dire, écouter, allez sur la place, vous pouvez faire du sport, vous pouvez profiter du bon air, je crois que tout le monde sera d'accord avec ça.

La dernière dia. Donc ce sont deux diapositives parce que la dernière c'est la traduction en flamand, on est à Bruxelles, mais donc pour moi c'est surtout aussi être fier de notre place, je crois que c'est pour beaucoup d'endroits à Molenbeek, mais c'est juste se dire qu'on est fier de ces endroits où on habite et c'est ça qui manque pour beaucoup de gens, c'est de se dire qu'on habite là, on est pauvre, on a beaucoup de gens qui subissent cette situation mais malgré cela de quand-même pouvoir dire qu'on est fier de notre endroit. Le politique s'occupe de nous et quand j'ai demandé, donc on a eu un petit point, rond de table la semaine passée, quelles sont les recommandations ou les idées, il y a eu pas mal d'idées, j'ai mis sur une petite liste ici les idées les plus importantes.

Donc premièrement, comme je l'ai dit, donc au moins la moitié de la place, en haut, pourrait immédiatement servir comme une place fonction parc plus verte et plus agréable en

tout cas. Comment ? Ça pourrait être très vite fait avec des blocs, installations fixes, qui bloquent tout stationnement en haut.

Le point qui revient toujours aussi c'est bien sûr le nettoyage, la propreté, c'est un point qui je crois on a un peu partout à Molenbeek, dans Bruxelles, c'est un point qui revient beaucoup mais donc sur cette place aussi beaucoup de gens se plaignent de ça.

La gestion des excès de vitesse. Il y a quelques habitants ici qui sont présents qui habitent la rue Vanderkindere. Il y a maintenant les rues qui ont presque toutes des casse-vitesse, cette rue Vanderkindere n'a pas de casse-vitesse malgré qu'on a demandé cela quand-même pas mal de fois. Par exemple cette rue c'est un peu pour certains automobilistes d'essayer d'arriver à 90km sur une distance de 100m, elle fait plus ou moins 100m cette rue. Mais aussi sur cette place il y a quand-même des voitures qui roulent en excès de vitesse dangereuse. Et donc après il y a eu quelques propositions concrètes, j'en ai mis ici quelques-unes.

Un Bancontact sur la place pourrait quand-même être très pratique.

Electricité pour marchands. Le marché du mardi, il y a un marchand italien qui a des produits de qualité mais qui doit les mettre dans un frigo, un comptoir et qui pour le moment devrait quitter la place parce qu'il n'y a pas de point électricité, donc c'est un point pratique qui manque.

Un point d'eau pour nettoyer après le marché parce que la gestion après le marché, on a une odeur de poisson qui reste pendant plusieurs jours après le marché du mardi.

J'ai écrit sur mon petit papier encore quelques interventions qui peuvent, sur le haut, aussi en blocs, on peut avec, et ça peut être assez simple, avec des bacs, des bacs de fleurs ou un petit subside qu'on donne au comité parce qu'il y a pas mal de gens quand-même très actifs qui peuvent aussi prendre en main et verduriser cette partie haute. Maintenant on fait des potagers et des choses dans ce sens dans beaucoup d'endroits à Bruxelles et donc avec des petits moyens on pourrait faire ça aussi. Oui aussi, quand on regarde autour il y a les terrasses, et donc les terrasses c'est par exemple aussi un point, avoir cette place agréable, ça pourrait aussi pour les marchands et les terrasses avoir quand-même une grande amélioration. Il y avait quelques gens qui parlaient d'un petit projet plantes grimpantes, donc l'envie de verduriser est vraiment là et il y aussi quelqu'un, donc Renaat-même, et j'aimais bien le mot, d'avoir une taille humaine de la place. Cela veut dire de se dire, ok, on s'assoit sur la place, on n'a pas l'impression d'entendre tout le temps les voitures rouler autour mais on se sent agréable et on sent que la place a une taille humaine adaptée aux habitants.

Donc voilà, avec tout ça j'aimerais conclure que nous on voudrait être fier de cette place et que donc avec quelques aménagements, donc quand je parlais d'amener demain des blocs juste pour bloquer une partie de cette place, donc avec quelques aménagements très simples, donc pas un budget de 500 millions ou 600 millions donc un petit subside, un petit portefeuille, on pourrait très vite aménager beaucoup cette place et j'espère et je crois que tous les habitants en fait espèrent de vive voix qu'on pourrait arriver bientôt à ça.

M. le président :

Merci beaucoup.

Les chefs de groupe ont maintenant la possibilité d'intervenir.

Ik geef het woord aan mijnheer Van Damme.

Dhr. Van Damme :

Dank u wel mijnheer de voorzitter.

U heeft de interpellatie in het Frans gedaan dus ik ga in het Frans antwoorden, u hebt dat waarschijnlijk gedaan omdat meer mensen begrijpen, dus ik zal ook in het Frans antwoorden.

Au nom du SP.A, je salue fortement cette démarche et surtout le fait qu'elle soit appuyée par un grand groupe de gens, ça c'est toujours bien de voir que la mobilisation ça peut fonctionner. Et surtout par le message aussi très positif qui est ici présenté parce que peut-être que pas tout le monde ici le sait mais il y a dix ans on était confronté au même problème, exactement le même problème c'est-à-dire la place était squattée par des centaines de voitures et il n'y avait pas vraiment une qualité de vie. Il y avait un contrat de quartier, et dans ce contrat de quartier la commune dans le temps avait décidé de libérer entièrement la place et de créer des places de parking supplémentaires sur les bords. Ça c'était le compromis avec aussi la création d'une bande bus autour et que les voitures ne pourraient uniquement passer que sur la chaussée de Ninove. Ce compromis a été exécuté et peut-être que tout le monde ne le sait pas mais pendant des années ça a bien fonctionné. Pendant deux, trois ans, la place était libre, était fort utilisée surtout le haut mais aussi le bas de temps en temps était fort utilisé et cela fonctionnait relativement bien. Après évidemment, au moment de l'aménagement de la rue Isidoor Teirlinck, le marché est venu se placer sur la place et je crois qu'un marché peut avoir sa place sur une place aussi centrale, je crois que ce n'est pas nécessairement un mauvais endroit, mais la conséquence, c'est que le compromis qui était de dire qu'on va libérer la place des voitures n'a pas tenu parce que les voitures sont venues s'installer chaque fois au moment où le marché était fini.

Ça c'est la situation aujourd'hui mais je crois qu'il est important de rappeler aussi qu'on avait une solution et qu'il n'est peut-être pas nécessaire de jeter tout. Pour nous la solution, en quoi elle pourrait consister ?

Il y a une solution à long terme, c'est à mon avis un réaménagement. Il y a une bonne chose, une bonne nouvelle dans ce cadre-là c'est que le gouvernement régional a décidé d'inclure la place dans le CRU, le contrat de rénovation urbaine, c'était pas prévu aujourd'hui mais on a fait un peu de lobbying et donc le périmètre s'est étendu. Et donc ça veut dire que concrètement il y a de l'argent futur dans le périmètre qui peut être libéré pour investir dans l'espace public dans un plus grand périmètre mais éventuellement aussi dans la place. Et je crois que c'est aussi à la commune de demander à la région et d'insister auprès de la région pour que cet argent soit en partie utilisé pour faire des petites ou des grandes interventions sur la place.

Alors à court terme, je salue vraiment la proposition de Kobe même si elle n'est pas parfaite. Je crois que la solution finale avec une place totalement dédiée aux piétons et aux jeux et à la verdure serait beaucoup plus forte mais une solution de compromis qui va aussi à l'encontre de ce que demandent pas mal de commerçants c'est d'avoir encore un peu plus de stationnement et qui est en plus exécutable rapidement parce qu'on peut le mettre avec quelques briques. On peut exécuter ce que vous proposez donc je trouve que c'est une très bonne, une très belle proposition de compromis qu'on peut soutenir et donc la seule chose finalement qu'il faut décider surtout c'est de faire en sorte que le marché ne se joue que sur une partie de la place et peut-être qu'il soit sur les trottoirs de la place aussi pour libérer justement la partie haute. Et donc je crois que c'est une solution de bon sens, pas une solution radicale ou qui ne va que dans un sens, je crois que c'est une solution pesée et nous la soutenons avec le SP.A de vive voix.

Dhr. de voorzitter :

Dank u mijnheer Van Damme.

Je donne la parole à monsieur Achaoui en remplacement de monsieur Ikazban.

M. Achaoui :

Non, pas en tant que remplaçant.

M. le président :

Il est absent, en tant que chef de groupe.

M. Achaoui :

Pas de souci, merci monsieur le président.

La problématique de la place de la Duchesse bien évidemment comme mes collègues l'ont dit ne date pas d'aujourd'hui. Elle ne date pas d'aujourd'hui mais depuis un certain temps sa situation s'est extrêmement, je dirais, complètement dégradée pour ne pas dire, et tout cela, parce qu'il faut le dire, à un certain moment donné il y a eu un manque de volonté politique locale de pouvoir s'investir. Alors on a beau évoquer un certain nombre de choses, qu'il faut aller demander des subsides, bien évidemment que cela s'inscrit dans un plan global régional globalisé mais il faut savoir que cette place de la Duchesse repose sur le territoire molenbeekois. Que lorsqu'il y a une volonté locale de pouvoir s'investir il y a moyen bien évidemment, tenant compte des possibilités, de résoudre un certain nombre de problèmes qui sont abordables. Et c'est là où moi j'ai voulu, parce qu'on a publié dans Facebook, on a publié un certain nombre de choses, des citoyens aujourd'hui se mobilisent mais avant les citoyens se sont d'abord les commerçants qui se sont mobilisés dans un premier temps parce qu'encore une fois c'est une place importante sur le plan économique. Bien évidemment les aménagements, les travaux qui sont opérés, c'est une très très bonne chose, sont venus compliquer davantage la situation et de fil en aiguille cela se dégrade. Et aujourd'hui moi je vous invite, pour ceux qui ne passent pas par-là, parce qu'il y en a certains visiblement, voir la situation aujourd'hui. Alors on a vu les photos, on a vu les dias, c'est une très très bonne chose, mais il faut aller voir de vive voix, physiquement il faut aller et partager un moment-là, manger un petit casse-croûte et voir un peu les tendances qu'il y a aujourd'hui. Avec la problématique qu'il y a aujourd'hui, à partir de 8h c'est une situation extrêmement je vais dire problématique. L'insécurité est un nouveau phénomène aujourd'hui et aujourd'hui plus que les commerçants, plus que tout, ce sont les habitants qui se plaignent aujourd'hui parce qu'ils ont des enfants, parce qu'ils ne peuvent pas sortir d'une manière dont ils le faisaient précédemment. Quelles sont les causes ? Alors certains rejettent la balle du côté de la région parce que c'est une place régionale et du coup on n'a pas la possibilité d'être proactif par rapport à cela. Moi je suis désolé, je n'accepte pas ce discours-là parce que nos commerçants sont des commerçants molenbeekois qui paient leurs taxes au niveau local. Et quand on demande un réaménagement, bien évidemment il a été fait mais il y a des incohérences en termes de mobilité à ce niveau-là aujourd'hui. La place aujourd'hui, sur laquelle tout le monde vient se loger, tout le monde vient se loger mais c'est un problème de signalisation aussi et ça ce n'est pas de la région.

Revenons au volet économique et commercial. Aujourd'hui quand on a eu les travaux on a essayé de nous dire que beaucoup de commerçants ont remis la clé sous le paillason parce qu'ils ne pouvaient plus et qu'on ne les a pas indemnisés. Mais je suis désolé, aujourd'hui ce n'est pas ça la problématique, aujourd'hui c'est qu'on ne les a pas considérés à juste titre. On n'a pas fait de sorte que sur le plan économique il y ait une proactivité, on

savait très très bien qu'il y avait des travaux qui allaient, évidemment on n'envisage pas des travaux comme ça soudainement, il y a un plan d'action. Pourquoi est-ce qu'on n'a pas été proactif au niveau économique ? C'est ça l'élément majeur aujourd'hui parce que si vous recensez un peu le tissu économique sur cette place il est important, il est important et on est tous d'accord pour dire que lorsqu'il y a un tissu économique qui est propice, qui fonctionne très très bien, eh bien il y a un engouement qui se crée aussi. Il y a des réalisations qui sont possibles aujourd'hui. Alors...

M. le président :

Terminez votre phrase, merci.

M. Achaoui :

Attendez, alors, au niveau du réaménagement, vous savez comme tout le monde, tous les samedis matin il y a la brocante qui est venue également se rajouter par rapport au marché du mardi. Eh bien cette brocante aujourd'hui, les ambulants, il faut aller le matin voir dans quelles conditions ils sont aménagés. Ils sont en train de, c'est quasiment impossible, on a l'impression qu'on est dans un tiers monde et je pèse mes mots, je pèse mes mots. Alors c'est bien beau de créer des associations etc... et dire qu'on est actif, qu'on vient écouter un certain nombre de choses, cette place a besoin urgemment pas seulement de proactivité mais d'actions concrètes aujourd'hui.

M. le président :

Je peux vous demander de conclure s'il-vous-plaît, monsieur Achaoui.

M. Achaoui :

J'y arrive, j'y arrive.

Les propositions qui ont été formulées, elles sont très très bonnes, certaines réalisables, d'autres méritent mais bien évidemment d'être encore concertées parce qu'il faut évidemment une concertation bien plus large mais il y a des actions qui sont, qui ont été bien définies qui sont réalisables à court et à moyen terme. Merci.

M. le président :

Merci monsieur Achaoui.

Je donne la parole à monsieur Majoros en tant que chef de groupe, du groupe Ecolo.

M. l'échevin Majoros :

Oui, en l'absence de Khadija Tamditi, donc je suis plutôt conseiller communal dans cette intervention-ci.

Alors je voulais d'abord remercier l'ensemble des personnes qui ont préparé cette intervention, une mobilisation collective ce n'est pas tous les jours que cela arrive et voilà, c'est une belle mobilisation citoyenne qu'il faut saluer, donc merci pour ça.

Je vais essayer d'être le plus bref possible. Il est clair que dans l'aménagement récent de la place de la Duchesse, on a eu des aménagements qui étaient provisoires avec forcément des résultats qui restent très aléatoires. Des aménagements légers cela ne

permet pas de protéger les plus faibles comme il le faudrait. A l'époque c'était un budget qui était très réduit. Le but c'est d'avoir maintenant des aménagements qui soient plus durables. On sait que si demain on met des potelets, ou on remplace des potelets, eh bien ils risquent encore d'être vandalisés et ça risque de ne pas protéger correctement les plus faibles, les enfants, les familles, les gens qui veulent profiter de cet espace. Et d'autre part on a besoin d'avoir un espace vert de qualité qu'on puisse aussi entretenir facilement. Donc dans le cadre du contrat de rénovation urbaine, qui est développé par la région, il y a un projet maintenant d'un budget beaucoup plus conséquent, qui est un budget sur papier de deux millions d'euros, qui permettrait d'avoir un aménagement beaucoup plus durable et qui tienne compte vraiment des plus faibles et qui les protège vraiment et durablement et qui soit gérable sur le terrain en permanence et qui ne nécessite pas d'avoir en permanence une trop grande répression par exemple des voitures qui stationneraient. Effectivement nous pensons que les espaces qui sont dédiés aux usagers faibles doivent pouvoir être garantis, doivent pouvoir être préservés et ça très correctement.

Donc c'est la raison pour laquelle nous soutiendrons tous les projets dans le cadre de ce contrat de rénovation urbaine et de tous les aménagements qui seront proposés par la suite qui protégeront les personnes et verduriseront la place. C'est important que les gens s'expriment, aujourd'hui c'est bien de l'avoir fait. C'est aussi important qu'ils puissent s'exprimer officiellement lors de l'enquête publique qui a lieu ces jours-ci pour le contrat de rénovation urbaine et nous ferons en sorte que leurs avis soient pris en compte.

M. le président :

Merci monsieur Majoros.

Je donne la parole à monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Merci monsieur le président.

Je remercie monsieur, je remercie les citoyens qui sont avec lui, les habitants du quartier pour la présentation, les photos qui ont été montrées.

Evidemment cette place elle est toujours dans le provisoire, ça pose problème, les aménagements comme la mobilité m'ont l'air, je dirais, je ne dirais pas que c'est un peu n'importe quoi mais on est pratiquement, je vais dire, il n'y a pas une vraie recherche d'équilibre. Là bien sûr vous êtes les habitants du quartier mais aussi les commerçants, il y a tous ceux qui circulent et qui disent ont besoin d'un peu de fluidité, de mobilité, il y a la STIB et pour l'instant on voit dans cette place que finalement c'est un peu la STIB qui impose sa vision. On a complètement coupé la place en deux, le bus passe à côté de l'école, ce n'est pas très sécurisant, c'est quand-même un gros véhicule.

La proposition que vous faites me semble intéressante, verduriser le haut, mais voilà, c'est très bien pour ce qui est du triangle, la partie triangulaire mais il faut quand-même que les différents acteurs, tous ceux qui empruntent, tous ceux qui utilisent, passent par la place, puissent pouvoir passer, qu'il y ait une certaine mobilité. Je vous concède que la politique de mobilité jusqu'à présent au niveau communal ou au niveau régional c'est tout à fait n'importe quoi. Elle se fait toujours au détriment de l'automobile. Moi je ne suis pas là pour l'automobile, pas du tout, moi je crois que les moyens de locomotion doivent être multimodaux, il faut rechercher un équilibre. Récemment on a même voulu, la commune a même voulu fermer la rue de Birmingham, mettre en sens unique et dévier toute la circulation vers l'abattoir. Moi je trouve que ça c'est tout à fait aberrant, il faut quand-même permettre aux véhicules de passer. Moi je suis, pour ma part, vous avez beaucoup parlé du

dessus de la place, moi je crois que c'est bien mais mettre des bétons pour empêcher des véhicules de passer je crois que c'est un petit peu de trop, on doit quand-même permettre peut-être aux bus de pouvoir passer, voir comment, enfin je ne sais pas, il faut peut-être rechercher un équilibre bien que votre proposition soit intéressante bien sûr, il faut sécuriser la place. Par contre pour le bas, il n'y a rien qui a été dit et vous êtes quand-même habitants aussi de la place donc il faut quand-même penser aussi dans son ensemble et jusqu'à présent je dois dire que c'est vrai que c'est mal-foutu, les véhicules sont déviés et passent autour de la place, on a une circulation assez incroyable autour de la place, ce n'est pas sécurisant pour les piétons ni pour les vélos. Il faudrait peut-être rendre le contour de la place, le tour de la place en circulation locale et peut-être ouvrir la partie donc qui arrive vers la rue de Birmingham pour avoir un accès à la chaussée de Ninove. Voilà, il y a des commerçants, parfois ils ont besoin de véhicules aussi, il faut quand-même, bon, il y a une activité économique donc il faut pouvoir permettre cette activité économique.

Moi, j'ai connu la place quand il y avait encore les chevaux de trait, les marchés et c'était magnifique, c'était superbe, mais bon voilà, les choses changent, évoluent mais malheureusement on a l'impression qu'il y a beaucoup d'hésitation en termes à la fois d'aménagements et en termes de mobilité. On est là dans des incertitudes, je crois que votre projet, je suis là pour le soutenir mise à part quelques petits aménagements. Voilà, c'est ce que je voulais dire, merci en tout cas pour votre présentation et j'espère que...

M. le président :

Merci.

M. Ait Jeddig :

Le temps n'est pas encore terminé !

Et j'espère que, étant présents là en tant que citoyens, que la commune puisse en tenir compte. Merci.

M. le président :

Merci monsieur Ait Jeddig.

Je donne la parole à monsieur Lakhloufi.

M. Lakhloufi :

Merci monsieur le président.

Merci pour le comité des commerçants et des habitants de la place de la Duchesse pour votre intervention. Merci pour leurs propositions qui sont des propositions évidemment de bon sens et en tout cas très intéressantes.

Tout d'abord, la place de la Duchesse c'est une place qui est compliquée. Elle a sept entrées, sept portes, donc il y a déjà une première difficulté à ce niveau-là et c'est une place qui est en pente, donc il y a une différence de niveau entre le haut de la place et le bas de la place, ce qui complique un peu plus l'aménagement. Et puis elle traversée, comme vous l'avez dit dans votre présentation, par la chaussée de Ninove de long en large et avec un passage pour le tram et pour les automobiles.

Je ne vais pas parler du projet à long terme, je crois que ce que vous êtes venus chercher c'est une solution maintenant, le long terme au niveau de la région il y a des budgets qui sont développés, qui sont débloqués, et ce que je dis simplement à ce niveau-là c'est qu'on souhaiterait avoir une véritable concertation, que vous soyez associés en tant qu'habitants, en tant que commerçants par rapport aux aménagements que la région et la commune proposeront dans le futur. Mais ce n'est pas je pense l'objectif principal de votre intervention, votre objectif c'est de dire « qu'est-ce qu'on fait maintenant ». Alors moi je souscris à une bonne partie de vos propositions, la question de verduriser, de fermer une partie des axes, en tout cas d'essayer de préserver des aménagements rapidement en ce qui concerne la partie haute de la place, c'est intéressant. Maintenant, cela a des conséquences par rapport à la mobilité, par rapport au marché, le marché qui se tient là tous les mardis. Est-ce qu'on doit faire le choix d'un marché plus réduit, est-ce qu'on doit avoir une possibilité d'avoir un marché seulement sur la partie basse de cette place, c'est envisageable, ça, ça se discute avec les maraîchers, avec ceux qui profitent. Maintenant, un marché qui s'étend sur la partie basse avec une partie sur la rue de Manchester c'est compliqué vu que c'est une rue en pente avec des pavés, ce n'est pas évident pour les maraîchers qui doivent tirer des transpalettes. Je verrais plutôt vers la rue de Birmingham qui est une rue beaucoup plus large et asphaltée, donc en termes de facilités c'est plus commode pour eux peut-être cette piste-là.

Maintenant il y a la question aussi des commerçants, c'est vrai, c'est une réalité, les commerçants ont beaucoup souffert à cet endroit avec les travaux successifs, avec les travaux qui durent toujours actuellement. Il y a aussi le problème de stationnement des habitants qui ne trouvent pas de place facilement dans ce quartier-là, c'est aussi une question qu'il faut soulever.

Alors moi je proposerais par exemple de conserver le bas de la place en zone rouge, de permettre du stationnement en journée pour aider les commerçants, pas sur la partie pardon mais sur l'accotement. Et le soir, au-delà de 8h par exemple, permettre aux riverains de pouvoir stationner sur ce côté-là. Mais ce n'est pas une solution définitive évidemment, c'est pour essayer de trouver à long terme, après les aménagements qui sont prévus.

M. le président :

Je peux vous demander de conclure.

M. Lakhloufi.:

OK. Et en ce qui concerne la fermeture des rues par rapport à la place, par rapport à la rue qui passe devant l'école 5, c'est une solution qui est très certainement envisageable à condition que la rue Vanderstraeten et la rue Isidoor Teirlinck permettent de rejoindre en tournant vers la gauche pour rejoindre la chaussée de Ninove sinon vous allez avoir, comme ça a été le cas quand on a fermé ces rues, une congestion importante de la circulation à ce moment-là. Donc oui, on pourrait fermer, refermer peut-être cette rue, autoriser juste le bus de passer mais alors il faut dévier le sens de la circulation pour permettre aux gens de rejoindre la chaussée de Ninove à partir de la rue Isidoor Teirlinck et la rue Vanderstraeten. Voilà.

M. le président :

Merci monsieur Lakhloufi.

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

D'abord je voudrais féliciter les habitants et les riverains d'avoir fait l'interpellation, d'être nombreux quand-même, je trouve qu'il ne faut pas s'excuser trop vite, c'est bien.

Je pense qu'il y a quelque chose qui est régulier et qui revient sur l'aménagement de la place de la Duchesse, c'est que j'ai l'impression que les gens ne sont pas réellement enquêtés, on ne demande pas l'avis des riverains, fondamentalement et convenablement. J'ai l'impression que c'est déjà la troisième fois qu'il y a des gens de la Duchesse qui viennent ici avec des plaintes donc je voudrais en fait poser la question à la bourgmestre "comment cela se fait qu'il n'y a pas de processus durable, pas à la vite fait, qui permet aux habitants de s'exprimer à temps, peut-être de prendre ça bien à l'avance pour que des options pas évidentes puissent être étudiées aussi ?" Je pense que la place est vraiment chouette mais le fait que la chaussée de Ninove vraiment la coupe en deux est un problème. Est-ce qu'on a étudié, j'imagine que oui mais c'est quoi la réponse ? Est-ce qu'on a étudié la possibilité de faire entrer les bus via la première partie de porte de Ninove, chaussée de Ninove et en fait les dévier vers Birmingham pour en fait permettre que tu gardes deux tiers de la place en un bloc qui ne coupe pas et donc qui est du côté de l'école ? Birmingham est une rue assez large qui finit vraiment au dépôt de la STIB, c'est vrai qu'il y a un petit coin à prendre avec un bus mais je crois que ça se permet. Bon ce n'est qu'une idée mais je trouve que cette fois-ci je voudrais vraiment demander à la commune de ne pas faire des vite fait et de vraiment engager un processus où à long terme on peut vraiment étudier les alternatives et pas des bric-à-brac. Je pense que cette solution permettrait de vraiment gagner plus de place, de peut-être aussi permettre plusieurs utilités à cet espace et pas juste le côté vert mais aussi le marché, peut-être des autres endroits. Je trouve qu'il faut des réponses très concrètes sur les demandes des casse-vitesse parce que je pense qu'il y a eu déjà des interventions sur les excès de vitesse, ici j'ai fait une interpellation suite à un accident où il y a eu des demandes et je pense qu'il y a des habitants et des riverains qui ont déjà interpellé la commune avant pour dire qu'il y aura des problèmes, il y aura des accidents. Ce n'est pas l'accident dont on parlait, c'était encore quelques mois avant, et donc effectivement voilà malheureusement, il n'y a rien qui s'est fait avant donc j'espère qu'on aura des réponses convaincantes de la commune cette fois-ci.

M. le président :

Merci monsieur De Block.

Je donne la parole à monsieur Vandenhove.

M. Vandenhove :

Au nom du CDH et à titre personnel je tiens à vous féliciter. Quand je parle de titre personnel c'est parce que cela me rappelle des choses. Ce que vous êtes en train de faire, il y a quelques années j'ai fait un peu le même genre de démarche autour du parc Bonnevie autour du parvis Saint Jean-Baptiste, des choses comme ça.

Donc moi je trouve qu'il faut insister vraiment sur une chose, c'est que les premiers experts de l'aménagement d'un quartier c'est les gens qui y vivent, donc ce sont eux qui vivent le quartier au jour le jour, ce sont eux qui ont l'expérience, ce sont eux qui voient les difficultés, qui voient les choses de manière objective. A une condition, c'est qu'ils soient vraiment représentatifs de l'ensemble des composantes de ce quartier, ça je crois que c'est vraiment très important. Je suis impressionné par le nombre de personnes que vous êtes donc je suppose que vous êtes représentatifs des habitants, des commerçants de la place, donc c'est quelque chose qu'au niveau communal on ne peut pas ignorer.

Maintenant je ne crois pas que le lieu ici est de parler de l'aménagement urbanistique. Je crois que ce qu'il y a lieu de faire c'est un peu ce qui a été dit, à partir de vos propositions concrètes, pratiques, à court terme et à moyen terme, c'est de se mettre autour d'une table et de voir comment on peut réaliser de manière rapide les aménagements que vous proposez, qui me semblent en tout cas tout à fait judicieux, et répondre aux problèmes que vous rencontrez tous les jours.

Donc je vous remercie de ce que vous nous avez amené et un peu la petite leçon de participation citoyenne que vous êtes en train de faire et qui me semble toujours extrêmement importante et sympathique. Merci.

M. le président :

Merci monsieur Vandenhove.

Je donne la parole à monsieur Papadiz.

M. Papadiz :

En ayant entendu tous mes collègues ici sur place on peut constater que cette place est une très très belle place. Au fil du temps cette place a évolué, il y a eu des chevaux, il y a eu des marchés, il y a encore des marchés, des brocantes, elle s'est adaptée. Je pense que tous les cinq ou dix ans on s'est concerté et il y eu des gros changements ces derniers temps sur cette place. Il y a eu le trafic qui a été perturbé, les commerçants ont eu un petit peu de mal à retrouver leur place puisque vous disiez qu'il faut aussi maintenant un petit peu d'eau, de l'électricité, les pleines de jeu doivent s'agrandir, pourquoi pas, je pense que le moment est venu de se remettre tous autour de la table, de revoir un petit peu ce qu'on veut de cette place et de pouvoir apporter ce petit plus qui pourra faire que tout le monde soit content et qu'on puisse améliorer cette place. Voilà.

M. le président :

Merci Papadiz.

Je donne la parole à monsieur Mahy et il sera suivi par monsieur El Khannouss pour répondre pour le collègue.

M. l'échevin Mahy :

Merci beaucoup monsieur Lootens pour cette présentation de qualité.

Vous avez justement, bien justement rappelé la richesse de cette place, richesse architecturale, je trouve que c'est important de le rappeler.

Nous nous sommes rencontrés avec le comité de quartier il y a quelques mois, en la présence également d'Annalisa Gadaleta, sur la place elle-même pour discuter donc des faiblesses et des solutions de cette place.

Je pense qu'il est toujours bon de rappeler des évidences. D'abord cette place cumule énormément de difficultés, elle est asymétrique, elle accueille un marché, un marché qui se déroule à la fois dans le haut et dans le bas de la place, elle est coupée, on l'a dit, par un axe régional qui accueille des lignes de tram et de bus ainsi qu'un gros trafic de transit. Des commerçants et des riverains souhaitent du parking sur cette place et d'autres n'en souhaitent pas. Hélas il faut prendre en compte toutes les positions, la place jouxte

également un, enfin le plus grand, marché d'occasions, de voitures d'occasion de toute l'Europe, il ne faut pas l'oublier, cela a des effets extrêmement forts sur la mobilité, sur le nombre de trucks qui traversent cette place et le parking de tous ces marchands de voitures. En plus il faut bien sûr assurer une sécurité non pas suffisante mais une bonne sécurité des piétons et des cyclistes. La cerise sur le gâteau c'est le chantier porte de Ninove qui n'arrange pas les choses, on le sait bien.

Alors vous avez compris, les réponses, les solutions simplistes n'existent pas, sinon on les aurait trouvées, des consultations ont été menées lors des précédents projets. On consultera. Les autorités, qu'elles soient régionales ou communales, consulteront également à l'avenir pour un projet parce que nous pensons, nous, commune, nous pensons que, et je suppose que d'autres aussi, pensons que la place a besoin d'un projet fort.

Nous avons également demandé, je vois que nous ne sommes pas les seuls, que la place Duchesse de Brabant soit comprise dans le périmètre du CRU. Alors nous avons rencontré le ministre de la mobilité un peu avant les vacances et nous avons abordé une des thématiques que vous avez justement exposées, c'est le marché, et à cet effet je propose de donner la parole à monsieur El Khannouss qui exposera les solutions décidées avec le cabinet Smet. Merci.

M. l'échevin El Khannouss :

Merci chers collègues, mesdames, messieurs.

D'abord, je tiens à remercier l'ensemble des personnes ici présentes et plus particulièrement le représentant de l'association des habitants et des commerçants ainsi que la sagesse de la plupart des membres du conseil communal dont on fait preuve certains intervenants. Je dis certains parce que malheureusement il y a certains autres qui n'hésitent pas à, je dirais, détourner la tête du sujet qui nous rassemble aujourd'hui pour dire un peu de tout et n'importe quoi.

Pour revenir à votre intervention, chers habitants, je tiens à rappeler quand-même qu'historiquement nous avons initié et soutenu la création de votre association, association des commerçants et des habitants qui s'inscrit dans le cadre d'une politique plus globale de soutien et d'accueil et d'accompagnement aux commerçants de la commune. Vous êtes représentants ici et vous, membres d'une des associations qui couvre cette partie de la commune, tout autour de la place de la Duchesse. Et la volonté de pouvoir unir les commerçants et les habitants n'est pas une volonté innocente parce que la typologie, je dirais, de ce périmètre est très particulier. Nous avons des noyaux commerçants qui sont extrêmement éclatés et donc très difficiles à fédérer. Et cette association dès le début, a initié une série de projets. Vous en avez évoqué quelques-uns, vous avez parlé de la brocante et bien d'autres, les apéros urbains que vous avez initiés etc.... l'objectif c'était évidemment de pouvoir dynamiser cette place en tenant compte évidemment des difficultés qu'on a évoquées ici, que ce soit à travers votre intervention mais aussi mon collègue Olivier Mahy qui a rappelé la particularité de cette place, la seule chose qu'il a omis de dire c'est que nous sommes dans un endroit qui dépend de deux niveaux de pouvoir, la commune face à laquelle vous êtes aujourd'hui mais aussi la région qui a énormément à dire dans le cadre de l'aménagement de cette place. Dans ce cadre-là nous avons, après plusieurs demandes, enfin pu rencontrer le ministre Smet pour parler effectivement de l'aménagement de cette place mais aussi, non pas, c'est un aménagement qui va se faire dans le cadre du long terme qui a déjà été évoqué ici, mais quelles sont les mesures que l'on peut prendre le plus rapidement possible non pas seulement pour déplacer le marché mais aussi par rapport à des questions de sécurité - on a parlé de cet enfant qui a été renversé mais il y a eu aussi d'autres accidents très graves - comme par exemple l'accès des semi-remorques qui malgré les indications qui sont installées dans le haut de la chaussée de Ninove continuent à arriver

et à causer pas mal de dégâts dans le cadre de leurs déplacements autour de cette place. C'est aussi tout ce qui concerne le traçage du sol où il y a un déficit, c'est aussi une demande très concrète qui a été faite, d'ailleurs qui a été confirmée par un courrier officiel qui a été signé par la bourgmestre et moi-même demandant au ministre Smet de rapidement ordonner à ses services de pouvoir installer un éclairage, des feux pour pouvoir permettre aux piétons de traverser. Le point principal sur lequel nous nous sommes attardés c'est où est-ce que nous pourrions mettre le marché tout en le laissant sur la place parce que, ça a été dit par mon collègue Olivier Mahy, vous êtes porteurs d'une série d'idées qui sont relativement intéressantes et qui pourraient très rapidement être exécutées dans les plus brefs délais. Mais il y a aussi d'autres demandes, celles de la plupart et de la grande majorité des commerçants qui eux ne souhaitent pas que ce marché soit déplacé trop loin de la place de la Duchesse et qui mettent aussi en avant la problématique du stationnement qui a son importance pour la vitalité du développement économique du quartier. Et donc dans le cadre de cet éventuel déplacement nous avons demandé à nos services de venir avec une proposition pour libérer le haut de la place là où vous voulez, je veux dire, améliorer la verdure de la partie supérieure et faire en sorte que ce marché se situe vers le bas et non pas vers la rue de Birmingham ou la rue de Manchester mais qui descende vers la rue de la Princesse et occupe l'entièreté de la rue pour pouvoir libérer le haut et ainsi réserver exclusivement cette partie-là pour qu'elle soit destinée à devenir un petit parc accessible aux habitants du quartier.

Donc il y a des choses très concrètes qui ont été faites dans le cadre, en tout cas des demandes très concrètes qui vont probablement être réalisées dans les semaines à venir mais donc elles font partie évidemment des revendications que vous portez et qui ont été développées. Moi ce que je souhaiterais, c'est que par rapport au développement économique, étant donné que c'est une de mes compétences, je souhaiterais que toutes les questions essentielles qui sont cristallisantes, que ça soit le marché, que ça soit le stationnement, on a parlé de cette place qui est régulièrement envahie, c'est de tenir compte aussi des besoins des commerçants du quartier dans le cadre de leur développement économique qui eux ont besoin de pouvoir être accessibles pour les personnes motorisées. Vous avez au sein de votre association énormément de commerçants qui eux évidemment tiennent à trouver des solutions qui soient intermédiaires ou qui fassent, je dirais, le consensus pour éviter justement qu'on ne puisse pas avancer par rapport à ces questions. D'où la raison évidemment de la création, comme je l'ai dit tout à l'heure, de cette association des habitants mais aussi des commerçants. En vous remerciant pour votre attention.

M. le président :

Merci monsieur l'échevin.

Ik geef het woord aan mijnheer Lootens.

M. Lootens :

Merci pour toutes les remarques, pour vos interventions ici, positives. Je suis ravi quand-même d'entendre et je crois que nous, les habitants, nous sommes ravis d'entendre que voilà, il y a une envie de changer les choses. Il y a la question du marché, j'aimerais juste demander, est-ce que la décision a été prise de le déplacer ?

M. l'échevin El Khannouss :

Décision définitive, non, mais il y a une série d'options qui sont à l'étude par le service des Classes Moyennes et donc dans les prochains jours, nous allons venir avec des propositions qui vont être soumises au collège et c'est là évidemment que la décision sera prise de le déplacer et de quelle manière le déplacer. Parce que je rappelle que nous avons

aussi des maraîchers qui font vivre leurs familles et on doit aussi tenir compte, je dirais, de leurs intérêts à continuer à développer leur activité économique. Mais donc il y a une proposition très concrète qui va être faite prioritairement pour libérer la partie supérieure de la place afin que celle-ci puisse être mieux entretenue et permettre que les habitants puissent l'occuper d'une manière beaucoup plus, je vais dire, sécurisée.

M. Lootens :

Merci, je crois que quand on parle du marché qu'on parle aussi d'une qualité de marché, que ce n'est pas seulement une question de stationnement mais aussi une gestion du marché. Et quand on voit, un marché peut être bien géré et en fait pour être réduit par exemple, c'est aussi dans ce sens qu'on pourrait être fier de dire, il y a un chouette marché, que les gens qui viennent, se sentent agréables aussi et que donc si on décide dès maintenant quelle partie on libère sur cette place en fonction de ça, moi-même je suis convaincu qu'on peut aménager à partir de cela le marché. Je voulais juste dire que j'entends plusieurs fois une proposition de se mettre autour de la table et donc je crois que les habitants, les commerçants sont ravis de ça aussi. C'est effectivement un besoin et je crois que c'est le seul moyen pour vraiment bien avancer. Donc si on a une belle lettre dans notre boîte aux lettres avec une invitation pour se mettre autour de la table on sera tous ravi en tout cas.

Pour le marché parce que je sais qu'il y a des experts, peut-être Floris, je sais qu'il est plus expert, tu veux ajouter quelque chose ?

M. Tack :

Je pense que si tout le monde se met main dans la main, ça va fonctionner.

M. le président :

Merci, dank u mijnheer Lootens voor de voorstellingen in het Frans.

Nous allons continuer avec la suite du conseil communal.

2. Secrétariat communal - Règlement d'ordre intérieur du conseil communal - Modification.

Gemeentelijk secretariaat - Reglement van inwendige orde van de gemeenteraad - Wijziging.

M. le président :

Le point 2 est retiré.

La raison du retrait c'est parce qu'il n'y a pas eu de réunion pour avancer par rapport au mois de juin du fait des congés. C'est une erreur de l'avoir remis au conseil, comme j'étais moi-même en congé quand on a fait le conseil. Je n'ai pas envie de mal faire dans ce genre de choses-là, donc j'organiserai, je vais envoyer un message vers les chefs de groupe pour qu'il y ait une proposition de réunion début septembre de telle façon qu'on soit en ordre pour le conseil suivant.

Je suspends la réunion pendant deux ou trois minutes pour permettre au public de sortir.

Excusez-moi mais nous avons un conseil communal qui doit pouvoir continuer, est-ce que je peux demander au public qui souhaite prolonger sa réunion de le faire à l'extérieur de la salle, merci.

3. Enseignement francophone - Approbation du projet d'établissement de l'école n°6. Franstalig onderwijs - Goedkeuring van de schoolprojecten nr. 6.

M. le président :

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

Deux remarques, un, je pense que j'ai répété la question déjà quelques fois. Est-ce qu'on peut avoir une évaluation du projet ? Section réunie ça serait chouette, avec la question particulière, à l'époque le choix de commencer cette école en immersion était aussi quelque part un projet pilote avec l'idée d'évaluer, de voir si on peut généraliser ce genre d'expérience, ne fusse que dans certaines filières dans d'autres écoles. Première question.

Deuxième question, je l'ai répétée déjà quelques fois. Pourquoi dans les projets pédagogiques, vous n'incluez pas d'office le contact ou des groupes de parents, des associations de parents et que la commune et l'école veulent soutenir la présence de la création d'associations de parents au sein de leur école ? Je ne parle pas du conseil de participation, je parle d'associations de parents, je ne parle pas du petit déjeuner, je parle de réellement soutenir une association de parents. Pourquoi la commune ne veut pas faire ça ? J'ai fait un amendement la dernière fois dans un projet pédagogique, on a voté contre, de quoi on a peur ?

M. le président :

Dank u mijnheer De Block.

Je donne la parole à monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Je vais dans le même sens parce que c'est une école, je crois que maintenant elle a deux ans, donc j'aimerais bien qu'on en fasse une évaluation, voir au niveau des acquis des élèves, au niveau de la maîtrise des langues, voir ce qu'il en est. C'est vrai que dans cet établissement on ne parle pas d'associations de parents comme vient de le dire monsieur De Block.

Voilà c'est ce que je voulais, surtout une évaluation, qu'est-ce que ça a donné, est-ce que les élèves ne sont pas trop perdus ? Merci.

M. le président :

Merci monsieur Ait Jeddig.

Je donne la parole à madame la bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Comme vous le savez, pour l'école 6, il s'agit du premier projet d'établissement puisque cette école a été inaugurée en 2015. Et ce projet est le fruit évidemment d'une concertation qui s'est déjà faite entre la cellule pédagogique, la direction et les enseignants et je suppose que vous avez pris connaissance du projet pédagogique qui montre bien que la participation des élèves et des parents est encouragée dans toutes les activités de l'école. Si vous avez pris connaissance du projet vous voyez que justement les spécificités, les objectifs de l'école sont repris tant sur le plan des compétences que des savoirs fondamentaux et se mettent en développement dans le cadre du quartier, de ce quartier puisqu'il y a à la fois une description analytique et pédagogique du projet d'immersion. On veut également que ce soit une école citoyenne, une école dans la ville et une école proactive. Et donc chaque axe est illustré par des projets d'initiatives pédagogiques spécifiques qui sont développés dans cette école.

Donc je sais que vous souhaitez que pour chaque école il y ait une association de parents. Nous aussi, en tant que pouvoir organisateur, nous le voulons mais on ne peut pas entre guillemets nécessairement interpellier les parents pour qu'ils se constituent en association s'il n'y a pas de parents qui ont cette volonté de le faire et nous voyons, comme je l'ai déjà expliqué, la difficulté dans le cadre des conseils de participation, combien il est compliqué déjà d'obtenir, de faire en sorte que des parents soient actifs et soient présents à l'occasion des conseils de participation. Et c'est véritablement une émulation qui doit venir des parents eux-mêmes pour se constituer en association mais si c'est le cas nous le faisons évidemment.

Alors en ce qui concerne l'évaluation, vous savez qu'il y a un comité d'immersion qui réunit à la fois un professeur de la VUB, les membres de la cellule pédagogique, les titulaires de classe, la direction et qu'ils se réunissent une fois par mois. Ils analysent évidemment chaque fois les actions pédagogiques qui sont menées afin justement de les valider, de les modifier et/ou évidemment de les améliorer. On peut aborder cette question à l'occasion d'une section réunie, nous l'avons déjà fait dès le début. Je pense que s'il y avait des aspects négatifs dans ce programme d'immersion linguistique, ils seraient déjà remontés auprès du pouvoir organisateur, auprès du service de l'Instruction Publique. Moi je n'ai pas, au contraire, tous les retours que nous obtenons sont positifs par rapport au développement de ce projet d'immersion. C'est un plus, c'est un plus partagé pour la commune. Evidemment que nous souhaiterions pouvoir développer ces projets dans d'autres écoles mais ici c'est dès le départ un projet d'immersion qui a été développé à l'occasion de la création de cette nouvelle école. Pour le reste nous essayons aussi de faire en sorte que des cours de Néerlandais soient donnés dans toutes nos écoles communales à travers les cours mais aussi en activités extrascolaires. Vous savez qu'une des difficultés que nous avons c'est de trouver aussi, pour le cours d'immersion, ce qu'on appelle des natives speakers, des professeurs qui ont le diplôme dans l'enseignement néerlandophone et ont cette volonté aussi de donner des cours dans l'enseignement francophone et ce n'est pas toujours évident à réaliser non plus.

M. le président :

Merci madame la bourgmestre.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
31 votants : 31 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
31 stemmers : 31 positieve stemmen.*

4. Prévention - Convention avec l'asbl Transit - Année 2017. Preventie - Overeenkomst met de vzw Transit - Jaar 2017.

M. le président :

Je donne la parole à Madame Tahar.

Mme Tahar :

Merci Monsieur le président, alors évidemment on va approuver la convention entre la Commune et l'asbl Transit, mais je demanderai s'il était possible à l'avenir qu'on puisse avoir au préalable d'une reconduction d'une convention, quelle qu'elle soit, et ici en l'occurrence en ce qui concerne l'asbl Transit, une évaluation. Je crois que c'est un projet très ambitieux, qui donne des prérogatives très intéressantes et qu'on puisse avoir des indicateurs à ce niveau-là, ne serait-ce que pour le nombre de personnes qui ont été hébergées, de la façon dont le travail social, l'accompagnement est opéré. Vous allez me renvoyer vers les rapports d'activité, mais je trouve que c'est intéressant que, plutôt que de voter des reconductions de convention, qu'on puisse aussi avoir plus d'informations sur le travail opéré dans ce type d'associations. Je vous remercie.

M. le président :

Merci Madame Tahar.

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

A l'occasion de la question sur l'asbl Transit, je vois que c'est un centre d'accueil de crise d'urgence pour les usagers de drogues interpellés par les services de police ou provenant des dispositifs communaux ou des réseaux socio-médicaux. Depuis quelques temps, aussi bien à Ribaucourt qu'à Comte de Flandre, et je trouve que pour Comte de Flandre, c'est vraiment relativement nouveau, on voit des toxicomanes squatter et dormir. A Ribaucourt, je dois dire que depuis l'interdiction des rassemblements, on a eu de nouveau l'habitude de voir des gens, des plus jeunes qu'avant et donc je me demande comment on interpelle ces gens-là ? Est-ce qu'il y a des gens de la Commune qui travaillent avec ces gens-là, est-ce qu'on propose des choses ou alors ce sont juste des gens qui viennent spontanément ? Je voudrais connaître la réalité derrière la convention. Peut-être que les habitants peuvent interpeller, parce que si les services communaux ne le font pas suffisamment, les habitants le feront bien.

M. le président :

Merci Monsieur De Block.

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

La problématique de la drogue est très importante, évidemment. Depuis les attentats qu'on a connus, on est en code 3 et on a fortement souligné le lien entre criminalité, drogue et actes terroristes. J'ai lu en début du mois de juillet, que la criminalité a diminué à Bruxelles, probablement que c'est lié à la présence militaire, sauf à Molenbeek. C'est étonnant, à Molenbeek, on est dans une constance, parce qu'on ne fait pas grand-chose, à mon avis. L'asbl transit est une asbl de première ligne par rapport à la problématique de la drogue, je

voudrais savoir, parce que dans la convention, il est question d'un subside, et si ce subside passe par la Commune, c'est que la Commune doit vérifier et contrôler ce qu'il en est fait. Je suppose que cette asbl reçoit des subsides de plusieurs communes. Je voudrais savoir ce qu'il en est de l'utilité de ce dispositif, est-ce qu'il y a un résultat par rapport à l'accompagnement, parce qu'on vise aussi la réinsertion de ces personnes, est-ce qu'il y a un résultat ? On sait que le problème de la drogue est compliqué et que les personnes qui sont parfois touchées par la drogue sont des victimes, malheureusement. Mais est-ce qu'il y a une amélioration pour leur situation, est-ce que certaines personnes s'en sont sorties ? Moi, c'est l'utilité de ce dispositif qui me pose problème, et je voudrais savoir quel en est le bilan.

M. le président :

Merci Monsieur Ait Jeddig.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Une présentation peut être faite en sections réunies sur les actions qui sont menées contre la toxicomanie. La convention que la Commune a avec l'ASBL Transit existe depuis des années et évidemment Transit travaille dans toute la région bruxelloise et ne travaille pas uniquement à Molenbeek. Molenbeek est d'ailleurs représentée dans le conseil d'administration et nous recevons un subside du SPF Intérieur que nous donnons ensuite à l'ASBL Transit parce que, pour des raisons techniques et réglementaires, Transit ne peut pas être directement subsidiée par l'Intérieur dans le cadre de la toxicomanie. Dans la dernière réforme de l'État, il y a eu une modification par rapport à subsidiation et à l'organisation de la lutte contre les assuétudes. Il y a un nouveau conseil d'administration qui a été mis en place en mai 2017, dans lequel Molenbeek, qui est un des membres historiques de cette association, est toujours représentée. Je précise que les membres de ce conseil d'administration siègent à titre gratuit et, si vous le souhaitez, on peut vous transmettre la composition des membres de ce conseil d'administration.

Je préciserai, et cela fera aussi partie d'une discussion, qu'actuellement Transit cherche un nouveau lieu dans la région bruxelloise qui permettrait de regrouper l'ensemble des approches en matière de lutte contre les assuétudes. En ce qui concerne l'attitude de la Commune, c'est vrai qu'il y a une augmentation de l'activité policière, mais cela est consécutif aux attentats et une des priorités qui est donnée à la police, c'est de véritablement lutter contre les dealers. C'est pour cela qu'il y a de nombreux procès-verbaux qui ont été dressés par la police contre les dealers. Pour le reste, la toxicomanie est un véritable fléau qui concerne malheureusement de plus en plus de monde et pas seulement certains quartiers, mais de plus en plus de quartiers, que ce soit à Molenbeek ou dans d'autres communes et c'est véritablement une mobilisation qui doit se faire au niveau communal mais aussi au niveau régional, communautaire et fédéral. Je crois que c'est vraiment un des défis majeurs que nous rencontrons actuellement et que nous rencontrerons également dans les prochaines années. Et donc, il faut à la fois jouer sur la répression, et encore, on peut ouvrir le débat de savoir jusqu'où doit aller cette répression et comment doit-elle être organisée. Il faut surtout jouer sur la prévention et l'accompagnement des toxicomanes. La Commune est un des acteurs, mais certainement qu'elle n'a pas tous les moyens pour lutter contre ce phénomène.

M. le président :

Merci Madame la bourgmestre.

Je donne la parole à Madame Turine.

Mme l'échevine Turine :

Je vais compléter ce que Madame la bourgmestre a dit et parler des collaborations en cours avec Transit. Effectivement, via ce subside, on est non seulement présent dans le conseil d'administration, mais il y a aussi des liens assez étroits entre Transit et les équipes de secondes lignes de la LES qui travaillent avec le public des usagers. C'est un centre d'hébergement qui est pour l'ensemble de la région et il y a des liens avec nos équipes. Ils ont une expertise qui permet également de faire de la supervision avec certaines des équipes. Comme l'a dit Madame la bourgmestre, il y a un gros projet soutenu par la Région, un gros projet intercommunal d'un centre d'hébergement un petit peu différent que celui qu'ils ont pour l'instant à Schaerbeek. La volonté était qu'ils puissent être sur l'axe entre Bruxelles-Ville, Molenbeek et jusqu'à Simonis. C'est un axe qui est réputé pour la question de la toxicomanie. Il y a des pistes pour un lieu, mais apparemment elles ne sont pas certaines, mais le projet est en cours et on espère qu'ils puissent avancer rapidement parce que je pense que ça aiderait pas mal par rapport à la situation spécifique de Ribaucourt.

Pour répondre plus spécifiquement à la question de Ribaucourt, c'est une question, venue régulièrement, vous savez qu'au niveau de la LES, il y a les équipes de seconde ligne, mais que c'est largement insuffisant pour répondre à ce défi-là. Il y a les équipes de Dune qui viennent faire régulièrement de la maraude, mais ce n'est pas suffisant. Au sein des équipes de travailleurs de rue de la LES, il y a certaines équipes qui sont pour l'instant en train d'être sensibilisées et formées pour intégrer la problématique, notamment par rapport à Ribaucourt et ils travailleront aussi en collaboration avec Dune et Transit. C'est vrai que je pense qu'une fois qu'on verra un petit peu plus clair sur ce nouveau projet de Transit, ça vaudra la peine effectivement de venir le présenter en sections réunies, parce que s'ils s'installent sur Molenbeek, ça aura un impact vraiment positif par rapport à toute cette problématique autour de l'espace Léopold II.

M. le président :

Merci Madame Turine.

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

Je veux vraiment inviter la Commune à mettre les moyens, parce que je vois vraiment très heureux de gens s'occuper de ces personnes. Ce n'est peut-être pas votre responsabilité, mais je pense qu'il y a moyen de faire des deals avec la STIB. Mais depuis que j'habite là, je pense que j'ai vu pour la première fois le mois passé des gens qui ont demandé quelque chose, je pense qu'il s'agissait de médecins de rue. J'espère que le projet d'un local d'usage dont on a parlé, et pour lequel j'ai interpellé le collège, dont on a dit que c'était en cours, et en sections réunies, on a dit que ça n'avait jamais été discuté au collège, j'espère que depuis lors, c'est devenu un projet intercommunal et que ce projet inclut un local d'usagers.

Mme l'échevine Turine :

Entre ce que beaucoup d'acteurs de terrain réclament et ce que les autorités régionales et fédérales autorisent, il y a une marge. Ici, pour le centre intercommunal, c'est la Région qui est à la manœuvre, et c'est Transit qui a été désignée pour le porter. C'est plus qu'un centre d'hébergement. Mais l'évaluation du projet qui a eu lieu à Liège, et la législation

du fédéral pour l'instant, ne donnent pas beaucoup de marge de manœuvre pour créer un centre où on peut venir se piquer, pour le dire crûment.

M. le président :

Merci Madame Turine.

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Comme on le souligne, c'est un problème fort important, la problématique de la drogue. Il faut protéger notre jeunesse, c'est cela qu'il faut avoir à l'esprit. Il faut protéger notre jeunesse des trafiquants de drogue ! Il faut contrôler les lieux où certaines choses peuvent se passer. Je pense que la police a certainement beaucoup plus d'informations que nous et qu'elle doit jouer pleinement son rôle. Comme vous proposez des sections réunies sur cette problématique, je souscris tout à fait à cela. Je pense qu'il faut en discuter de façon plus importante.

M. le président :

Merci Monsieur Ait Jeddig.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
32 votants : 32 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
32 stemmers : 32 positieve stemmen.*

5. Affaires juridiques - Stade Edmond Machtens - Entretien de la pelouse du terrain A du stade Edmond Machtens - Intervention financière de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean

Juridische Zaken - Stadium Edmond Machtens - Onderhoud van het grasperk op terrein A van het Edmond Machtensstadium - Financiële tussenkomst van de Gemeente Sint-Jans-Molenbeek.

M. le président :

Je donne la parole à Monsieur Achaoui.

M. Achaoui :

Merci monsieur le président, je voulais simplement intervenir en disant que bien évidemment nous allons approuver la décision qui consiste à entretenir des infrastructures permettant à des jeunes et à une équipe d'évoluer, d'apporter cet engouement que beaucoup de gens espèrent. Je suis très heureux de voir, alors que certains voulaient détruire le stade, aujourd'hui, c'est une bonne chose, on entretient le stade.

Je voudrais préciser que ce n'est pas seulement le terrain A qui pose problème, qu'il y a aussi toute l'infrastructure puisque dans les conventions, il y a la volonté de pérenniser l'école des jeunes et de s'occuper de la problématique des jeunes. On ne va pas revenir sur le dossier qui est très chaud, mais la question ici, il y a le terrain B, il y a le terrain C, il y a tous les vestiaires, il y a toute l'infrastructure, il y a tout ce stade communal qui est un patrimoine et donc l'idée, comme la convention le prévoyait, de mettre à disposition le

personnel, c'est une bonne chose puisqu'à un certain moment, ça a été freiné. On peut se réjouir qu'il y ait une volonté aujourd'hui de pouvoir se positionner différemment. La question qui se pose, c'est de savoir s'il s'agit d'une dépense structurelle, one shot ou alors est-ce que c'est dans l'esprit de pouvoir relancer quelque chose de plus fiable ? Est-ce que la dépense sera récurrente chaque année ? Qu'en est-il de l'entretien du reste du stade ? Ça demande beaucoup de dépenses et de moyens et donc il faudra se positionner par rapport à cela. Il y a aussi la question des jeunes puisqu'elle revient toujours dans l'actualité, mais le sujet d'aujourd'hui ne traite pas de la problématique de cette épine qui reste présente.

M. le président :

Merci Monsieur Achaoui.

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Merci monsieur le président, c'est juste pour savoir, c'est une dépense, mais c'est lié à une somme qui a déjà été versée par le RWDM pour l'entretien. Or, dans la convention précédente, il y avait l'obligation pour la Commune de faire appel à son personnel pour entretenir ce terrain. Donc je pose la question de savoir comment se fait-il que la commune n'ait pas fait face à ses responsabilités et quel était le souci ?

M. le président :

Je donne la parole à Madame la bourgmestre.

Mme la bourgmestre :

Comme vous le savez, dans le cadre de la précédente convention avec les deux clubs occupants, la Commune s'était engagée à intervenir pour l'entretien du stade Machtens. Comme le travail n'a pas pu être réalisé par la commune, c'est le RWDM qui a pris en charge l'entretien du terrain avec la condition que la Commune rembourserait le coût de l'intervention a posteriori. La proposition qui est faite ce soir concerne ce remboursement.

Pour la saison 2017 - 2018, la Commune a passé un marché public avec une firme externe, et donc, ce problème ne se posera plus. En ce qui concerne l'entretien du stade Machtens, c'est vrai que cet entretien devra être assuré, puisque pendant des années, malgré la convention que nous avons avec le club précédent, il y a cet entretien n'a pas été assuré. Il y a des travaux à réaliser et la Commune le fera en concertation avec le nouveau club occupant et aussi en concertation en ce qui concerne tous les terrains. Il y a évidemment le terrain B et C à côté du terrain A, mais aussi les terrains du Sippelberg. L'ambition et la volonté de la Commune, c'est de faire en sorte que tous les jeunes, comme nous l'avons dit depuis le début, tous les jeunes de Molenbeek qui souhaitent pratiquer le football, puissent le faire. Que ce soit dans le cadre d'une académie, comme l'académie du RWDM, que ce soit dans le cadre d'autres clubs sportifs à Molenbeek, la possibilité sera donnée à tous les Molenbeekois qui veulent pratiquer le football.

M. le président :

Merci Madame la bourgmestre.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
32 votants : 32 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
32 stemmers : 32 positieve stemmen.*

**6. Affaires juridiques – Constitution d'une servitude de surplomb au profit du bâtiment de citydev.brussels (S.D.R.B.) situé à l'angle des rues Piers et Schmitz.
Juridische Zaken - Opbouw van een erfdienstbaarheid van overbouw ten voordele van het gebouw van citydev.brussels (G.O.M.B) gelegen op de hoek van de Piersstraat en de Schmitzstraat.**

M. le président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
32 votants : 32 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
32 stemmers : 32 positieve stemmen.*

**7. Cohésion sociale - Fonds d'Impulsion pour la Politique des Immigrés (FIPI) 2017 - Convention FF / 05 entre la Commission communautaire française et l'administration communale de Molenbeek-Saint-Jean.
Sociale Cohesie - Impulsfonds voor het Migrantenbeleid (FIPI) 2017 - Overeenkomst FF/05 tussen de Franstalige Gemeenschapscommissie en de gemeentelijke administratie van Sint-Jans-Molenbeek.**

M. le président :

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Ce n'est pas une surprise, mais je m'abstiendrai pour ce point. Évidemment que le FIPI mérite d'être financé. Simplement, la source de financement est illicite selon moi. Ici, il s'agit de la Loterie nationale et donc qui jouent à la loterie nationale, ce sont des personnes qui rêvent, ce sont des personnes que l'on fait rêver, ce sont des faibles et ce sont toujours les faibles qui contribuent finalement à un refinancement. Alors que l'argent, on sait où il se trouve. Monsieur Michel sait très bien où se trouve l'argent, il laisse filer des milliards dans des paradis fiscaux, sur des comptes exotiques. Alors qu'ici, on parle d'un montant minime, moins de 300.000 €, pourquoi ne pas faire appel à ce financement-là ? Il faut chercher l'argent où il se trouve et pas toujours le chercher dans la poche des faibles pour le donner à d'autres faibles. C'est ça ma préoccupation, moi je voudrais bien que cette politique qui vise toujours à faire contribuer les faibles, à les faire rêver, à les rendre esclaves, ça me pose problème.

M. le président :

Merci Monsieur Ait Jeddig.

Je donne la parole à Monsieur Achaoui.

M. Achaoui :

Merci monsieur le président, nous voterons bien évidemment pour cette initiative, mais j'ai deux questions précises, étant donné qu'il ne s'agit pas d'une initiative nouvelle, il serait bon de connaître le bilan précédent et j'ai cru comprendre que certaines communes avaient des problèmes pour compléter les dossiers et souvent, ils sont amenés à rembourser un certain nombre de montants qui ne sont pas justifiés, parce que dans le suivi de ce fonds, ça semble être facile d'octroyer de l'argent, mais le travail en aval est assez compliqué et assidu, et souvent certaines associations ou communes sont obligées de rembourser par manque de suivi. Est-ce que c'est le cas ? Quel est le bilan, est-ce que c'est une initiative qui a porté ses fruits ?

M. le président :

Merci Monsieur Achaoui.

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

Je voudrais juste signaler que dans le BO Secrétariat, il n'y avait pas le projet qui a été envoyé et qui a été approuvé. Je l'ai demandé et je l'ai reçu, mais dans le projet-même, dans le programme que vous avez envoyé, ce n'est pas clair, cette somme assez large qui va être investie dans le personnel, vers quoi elle va être orientée ? Est-ce que c'est juste dans le pot général, ou est-ce que suite aux missions de la FIPI, est-ce qu'il y a des démarches spécifiques qu'on veut obtenir ou alors globalement ça va dans le pot général ? Parce que je n'ai pas vu de spécificité dans le programme même, et donc je voudrais vraiment inviter quand on fait des conventions, qu'on joigne également en annexe le projet. Sinon, on ne sait pas juger, on voit juste le montant, les parties et la signature.

M. le président :

Merci Monsieur De Block.

Je donne la parole à Madame Turine.

Mme l'échevine Turine :

À la connaissance, mais je vais le vérifier, c'est ce que vous avez dit, c'est-à-dire qu'effectivement c'est un subside qu'on reçoit depuis des années. Les maisons de quartier et la LES répondant aux objectifs généraux du FIPI peuvent faire appel à ce fonds et ici, ça va dans le pot général pour financer le personnel. Maintenant il est vrai, comme pour beaucoup de subsides, par rapport aux montants qui sont alloués au départ, ensuite quand il faut rendre tous les justificatifs, il arrive très fréquemment qu'il y ait une différence entre le montant accordé au départ, qui est quelque part un plafond qu'on peut obtenir au maximum si on justifie le tout, il arrive régulièrement qu'il y ait un différentiel qui n'est pas énorme. Pour le FIPI en tant que tel, il faut que je pose la question, je n'ai pas d'information ici. Et donc je peux poser la question de savoir si pour le FIPI, est-ce qu'on a dû rembourser beaucoup ou pas et si c'est chaque année. Mais donc c'est vrai que c'est un subside qui est régulier et donc c'est le fonctionnement général de la première ligne.

M. le président :

Merci Madame Turine.

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

32 votants : 31 votes positifs, 1 abstention.

De Raad keurt het punt goed.

32 stemmers : 31 positieve stemmen, 1 onthouding.

8. Economat - Achat de photocopieurs pour divers services communaux - Approbation des conditions, du mode de passation et des firmes à consulter - Application de l'article 234, alinéa 3 de la nouvelle loi communale.

Economaat - Aankoop van kopieerapparaten voor verschillende gemeentelijke diensten - Goedkeuring van de voorwaarden, gunningswijze en de firma's te raadplegen - Toepassing van artikel 234, alinea 3 van de nieuwe gemeentewet.

M. le président :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

32 votants : 32 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

32 stemmers : 32 positieve stemmen.

9. Economat - Désignation d'un service externe de prévention et de protection au travail pour une durée indéterminée - Approbation des conditions et du mode de passation.

Economaat - Aanduiding van een externe dienst voor preventie en bescherming op het werk voor een onbepaalde duur - Goedkeuring lastvoorwaarden en gunningswijze.

M. le président :

Je donne la parole à Madame Tahar.

Mme Tahar :

Au vu de la somme de 500.000 € pour le marché en question, je m'interroge quand même, non pas sur l'importance d'un tel service, parce qu'il est important et parce que je pense qu'à partir d'un certain quota de travailleurs, il est même obligatoire de pouvoir obtenir des services externes, et j'ai consulté dans BO l'estimation qui a largement été détaillée de tous les besoins, qui peut en tout cas donner des explications quant à cette somme de 500.000 € et je m'interrogeais sur les motivations, qu'est-ce qui fait aujourd'hui on doit voter aujourd'hui la désignation de ce service, est-ce qu'il n'en existait pas déjà un au préalable, je manque d'informations à ce niveau-là, concernant en tout cas les raisons qui expliquent la désignation de ce service et le montant du marché qui s'élève à 500.000 € ?

M. le président :

Merci Madame Tahar.

Je donne la parole à Madame Vande Maele.

Mme l'échevine Vande Maele :

Comme vous l'avez dit, c'est bien une obligation légale. Actuellement, nous travaillons déjà aussi avec un service externe, qui est Arista. Nous sommes obligés de

désigner un nouveau et de lancer un marché. Pourquoi ce montant de 500.000 €, c'est vrai qu'il est fort élevé, mais en fait, nous avons au total 1.708 personnes, le personnel communal, employés, ouvriers, et le personnel enseignant. Pour chaque personne, nous devons payer un forfait de 95 € par personne. On n'arrive pas du tout aux 500.000 € et donc j'ai réagi comme vous, mais en fait ici, c'est bien à durée indéterminée. Donc, ce qui n'est pas utilisé, est valable pour les années suivantes et les années futures. Donc on pourrait dépasser les 95 € par personne si on fait appel pour plusieurs choses, mais normalement on va avoir ça pour deux ou trois ans. Tout est détaillé dans le cahier des charges et il est joint.

M. le président :

Merci Madame Vande Maele.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
32 votants : 32 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
32 stemmers : 32 positieve stemmen.*

**10. Finances - Budget communal extraordinaire 2017 - Modification budgétaire - Contrats de quartier.
Financiën - Buitengewone gemeentebegroting 2017 - Begrotingswijziging – Wijkcontracten.**

M. le président :

Je donne la parole à Monsieur Achaoui.

M. Achaoui :

Merci Monsieur le président, je voudrais tout simplement dire que les montants qui ont fait l'objet de cette modification sont conséquents. On a toujours plaidé dans le sens que le budget et les modifications qui sont opérées, même si elles ont le droit d'exister, elles ne sont pas toujours réalisées avec un esprit critique et avec une bonne vision à court et à moyen terme et ici, on le voit très bien puisque le budget initial était de 2.800.000 € et le montant subsidié de 2.400.000 €. On va vers un budget modifié de 3.200.000 € et le montant subsidié de 2.300.000 €. En d'autres termes, la dette vient se rajouter et nous passons par un emprunt et donc, nous voterons contre cette modification budgétaire, qui à nos yeux, ne nous paraît pas très cohérente, même si les contrats de quartier sont une nécessité, même si ça se justifie, mais la manière dont s'est articulé, nous ne la comprenons pas.

M. le président :

Merci Monsieur Achaoui.

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Merci Monsieur le président, je rappelle toujours que pour l'instant, nous avons un déficit de 25 millions d'euros. Si je comprends bien, la modification budgétaire concerne une majoration, la rénovation urbaine qui est un montant de plus ou moins 531.000 €, si j'ai bien compris. C'est un manque de subsides compensés par des fonds d'emprunt. Je vais donc

m'abstenir, parce qu'on ne sait pas comment aller chercher les subsides et qu'on est toujours en déficit de 25 millions d'euros. J'aimerais bien avoir des explications là-dessus.

M. le président :

Merci Monsieur Ait Jeddig.

Je donne la parole à Monsieur Haouari.

M. l'échevin Haouari :

Merci Monsieur le président, ici, il s'agit d'une modification budgétaire en équilibre et donc qui a trait uniquement aux contrats de quartier. La modification budgétaire qui aura trait à plus articles et qui reprendra des montants beaucoup plus importants, vous sera présentée au mois d'octobre, et là je pourrai vous donner plus explications par rapport aux aspects financiers. Les 25 millions d'euros que vous citez, je ne vois pas de quoi il s'agit. On reviendra là-dessus au mois d'octobre, plus en détail par rapport aux aspects financiers. Cette modification budgétaire concerne exclusivement les contrats de quartier et donc mon collègue Gypers peut vous en dire plus par rapport aux raisons qui ont fait que cette modification budgétaire vous est soumise aujourd'hui.

Dhr. de voorzitter :

Ik geef het woord aan Mijnheer Gypers.

Dhr. de schepen Gypers :

Ja Mijnheer de voorzitter, het gaat in wezen over een aanpassing van een budget in gevolgen van een aanbesteding voor het realiseren van het project Mexico. Het gaat dus over drie woonheden en een park waarvoor dat wij tweemaal in aanbesteding gegaan zijn, de eerste maal waren er geen aannemers die beantwoord aan het lastenboek en het tweede maal was er maar één aannemer die beantwoordt en zijn prijs was gewoon 413.700 € hoger dan het gerande bedrag. Het is gewoon een aanpassing aan de realiteit, het is altijd een betrachting voordat terug te vinden in andere subsidievormen, en dat is wat dat we doen, maar voilà, we kunnen onmogelijk de prijs van de markt gaan bepalen en zeggen voilà, wij hebben het gebudgeteerd op zoveel en dus we willen het realiseren van zoveel. Het is de markt die de prijs bepaalt, wij dachten natuurlijk om zo laag mogelijk te houden en van telkens dat een over prijs is, dan trachten we terug te winnen via een subsidiering, en dat is wat er gegaan is.

Dhr. de voorzitter :

Dank u Mijnheer Gypers.

Je donne la parole à Monsieur Achaoui.

M. Achaoui :

Je comprends fort bien ce que l'échevin vient de nous préciser, bien évidemment qu'il y a des éléments qui dépendent de l'évolution du marché, mais ici, nous sommes dans un cadre bien plus important. Au-delà de cet élément-là, c'est toujours le même principe, au-delà du subside qui manque, on sollicite encore des emprunts, et vu le montant, ça vient quand même alourdir d'une manière conséquente la dette de la Commune, indépendamment de ce que vous nous racontez, parce qu'il s'agit quand même d'un

montant important. Même s'il y a une évolution du marché, elle ne peut pas être aussi importante que celle-ci.

M. le président :

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Je comprends bien sûr que le projet doit être réalisé, c'est évident, il faut compenser par des fonds d'emprunt, mais nous sommes toujours dans une ambiguïté et on fait avancer la dette et vous savez très bien que cela me tient à cœur, et que finalement ça se retrouve dans le budget ordinaire, et que ce sont nos malheureux citoyens qui doivent compenser. Je ne suis pas contre le financement, simplement j'aurais aimé que les subsides viennent plus tôt et que cette politique de subsides précède cette demande d'emprunt, de sorte que le citoyen ne doive pas compenser ces dépenses.

M. le président :

Merci Monsieur Ait Jeddig.

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

32 votants : 31 votes positifs, 1 abstention.

De Raad keurt het punt goed.

32 stemmers : 31 positieve stemmen, 1 onthouding.

11. Propriétés communales - Logement de concierge sis rue des Béguines, 101 - Conclusion d'un contrat de bail à courte durée entre l'occupante et l'Administration communale de Molenbeek-Saint-Jean.

Gemeentelijke eigendommen - Conciergewoning gelegen in de Begijnenstraat 101 - Korte-termijnhuurcontract tussen de bewoners en het Gemeentebestuur.

M. le président :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

32 votants : 31 votes positifs, 1 abstention.

De Raad keurt het punt goed.

32 stemmers : 31 positieve stemmen, 1 onthouding.

**12. Propriétés communales - Convention de mise à disposition à titre gratuit d'un bien immeuble sis rue François Mus, 22 à la Zone de Police Bruxelles-Ouest.
Gemeentelijke eigendommen - Overeenkomst van gratis terbeschikkingstelling van een vastgoed gelegen François Musstraat 22 aan de Politiezone Brussel-West.**

M. le président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
32 votants : 32 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
32 stemmers : 32 positieve stemmen.*

**13. Propriétés communales - Nouvelle Loi communale article 234 alinéa 3 - Marchés publics - Communication des décisions du Collège des Bourgmestre et Echevins.
Gemeentelijke Eigendommen - Nieuwe Gemeentewet artikel 243 alinea 3 - Overheidsopdrachten - Kennisgeving van de besluiten van het College van Burgemeester en Schepenen.**

M. le président :

Je donne la parole à Madame Tahar.

Mme Tahar :

Merci Monsieur le président, juste une question relative au placement des illuminations pour les fêtes de fin d'année. J'aurais voulu savoir si cette année, la Commune était plus ambitieuse pour avoir une répartition plus élargie des zones qui sont couvertes par ces feux. C'est vrai que certains quartiers sont un peu laissés à l'abandon et donc d'autres sont plus mis en valeur. C'est quand même une somme de 68.000 € et donc est-ce qu'on ambitionne cette année de couvrir peut-être pas toutes les rues, mais en tout cas à ne pas délaisser certains quartiers de la Commune ?

M. le président :

Merci Madame Tahar.

Je donne la parole à Monsieur Majoros.

M. l'échevin Majoros :

Il y aura des illuminations dans tous les quartiers, il y a un plan de répartition qui a été fait et ceci dit, il faut aussi indiquer que les associations de commerçants et la Région de Bruxelles-Capitale travaillent aussi la main dans la main. L'an passé, s'il y a eu parfois moins de placement de guirlandes lumineuses communales, c'est aussi parce que la Région avait décidé via visit.brussels de placer un certain nombre de dispositifs. Mais rassurez-vous, il y en aura dans tous les quartiers et le collège a veillé à ce que ce soit le cas.

M. le président :

Merci Monsieur Majoros.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
32 votants : 32 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
32 stemmers : 32 positieve stemmen.*

14. Cellule Logement - Protocole de Collaboration entre la Commune de Molenbeek-Saint-Jean, le Centre public d'Action sociale et la Zone de Police de Bruxelles-Ouest, dans le cadre de la lutte contre les marchands de sommeil et les logements insalubres - Bilan 2016.

Huisvestingscel - Samenwerkingsprotocol tussen de Gemeente Sint-Jans-Molenbeek, het Openbaar Centrum voor Maatschappelijk Welzijn en de Politiezone Brussel-West, in het kader van de strijd tegen de huisjesmelkers en de ongezonde woningen - Balans 2016.

Dhr. de voorzitter :

Ik geef het woord aan Mijnheer Berckmans.

Dhr. Berckmans :

Dank u Mijnheer de voorzitter, dus in verband met ongezonde woningen, en de woningen die het voorwerp zijn van huisjesmelkerij, indien burgers melden aan het college of aan de burgemeester dat zij weet hebben of vermoeden dat er ongezonde woningen zijn of dat er huisjesmelkerij is, wordt op welke melding ingegaan?

Een tweede punt, wanneer dergelijke zaken kunnen gemeld worden, waar wordt dat best gemeld, aan de burgemeester, aan de politie of aan het OCMW? Dank u.

Dhr. de voorzitter :

Dank u Mijnheer Berckmans.

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

J'ai assisté aux sections réunies de ce lundi, et je tiens à féliciter la représentante de la Cellule logement, parce que ses explications étaient très claires, de même que celles de Monsieur Majoros. Je voterai bien évidemment favorablement pour ce protocole, simplement les résultats sont mitigés, c'est ce qu'on nous dit, à cause du fait que les différents partenaires, notamment le CPAS et la police, ont des approches différentes. La police a une approche fort carrée, dans le dispositif Canal, ils ont eu des formations et je trouve qu'ils ont une approche carrée, très peu humaine. Je peux comprendre, je ne vais pas déshumaniser les policiers, je les félicite pour leur travail, néanmoins ils ont une approche différente, alors que le CPAS et les assistants sociaux sont face à des cas de détresse humaine avec des personnes ayant de faibles revenus et donc, ils trouvent ces logements qui sont malheureusement souvent en mauvais état, et ça peut causer des problèmes de santé. Je voudrais quand même souligner ces approches entre partenaires qui sont dans le protocole, qui ont des approches différentes. Quel est l'entente entre eux ? Y aurait-il une mésentente entre eux ? Tout cela est la conséquence de quoi ? Est-ce la conséquence d'une mauvaise politique du logement au niveau de la Région ? Des gens attendent 10 ans, voire plus, pour bénéficier d'un logement social, est-ce que c'est normal ? Dans une région où on compte plus de 20 % de chômeurs et des gens sans emploi, sans compter les gens qui émargent au CPAS, sans compter les gens à faible revenu, ça fait beaucoup. Les loyers sont très élevés, les gens ne savent plus comment faire pour s'en sortir et leurs loyers bouffent parfois tous

leurs maigres revenus. Comment faire avec ces personnes et ces familles qui doivent loger leurs enfants ? Le logement, c'est quelque chose de fondamental et je pense que notre commune devrait être beaucoup plus proactive. Au niveau du logement, la politique communale du logement devrait essayer de faire quelque chose, mettre des logements à disposition et en tout cas plaider pour que cette politique du logement s'améliore et puisse trouver des solutions pour les gens en détresse.

M. le président :

Merci Monsieur Ait Jeddig.

Je donne la parole à Monsieur Achaoui.

M. Achaoui :

Merci monsieur le président, nous avons bien évidemment, au centre de l'action sociale, nous avons soutenu l'initiative, parce qu'elle avait une dimension plurielle au niveau local et donc bien évidemment nous avons voté pour quand ça nous a été soumis. Je regrette néanmoins cette fois-ci on parle d'un bilan 2016 et je regrette que ce bilan, je n'en connais pas la teneur, mais pourquoi n'a-t-il pas été présenté préalablement au conseil du CPAS, comme il est d'usage de le faire. Je m'abstiendrai et je le regrette parce que c'est quelque chose que nous avons soutenu et je regrette que nous n'ayons pas pu en prendre connaissance préalablement pour pouvoir discuter. Le projet avait été longuement discuté, la proposition de s'inscrire dans cette dimension avait été discutée et approuvée. Mais quand il s'agit du bilan, parce qu'on le dit toujours, une initiative, il faut pouvoir l'évaluer et ce sont les conseillers CPAS qui ont porté cette initiative et donc c'était à eux d'en prendre connaissance préalablement, avant de passer au conseil communal. J'ai du mal à m'abstenir parce que nous l'avons soutenu, mais comme il y a un manquement de concertation, on s'abstiendra quand même.

M. le président :

Merci Monsieur Achaoui.

Je donne la parole à Monsieur Vandenhove.

M. Vandenhove :

Je rappelle quand même le contexte, il s'agit d'une convention tripartite, les partenaires sont sur pied d'égalité. C'est bien là l'intérêt de cette convention. Qu'il y ait des interventions différentes, entre un agent de police et un assistant social du CPAS, ça me semble quand même logique. Mais tout l'intérêt de ce projet-ci, c'est que l'objectif est commun. Une chose importante a été dite lundi en sections réunies, c'est que les premiers résultats de cette convention, et ça va être extrêmement lent parce que le problème du logement, le fait que comme vous dites les gens les plus faibles vont toujours être les victimes des marchands de sommeil, ils vont toujours être ceux qui vont devoir avoir à faire les logements les moins adéquats. Mais le résultat de ce type de convention fait quand même en sorte que certains propriétaires commencent à avoir peur de mettre leurs logements à disposition dans des conditions qui ne sont pas des conditions minimales d'habitabilité. Soyons clairs, on ne va pas arriver avec ces conventions avec 100 % de logements au top des normes régionales. Un objectif, c'est de faire en sorte qu'il y ait des logements qui soient des logements adaptés au type de famille à Molenbeek, au type de niveau économique à Molenbeek, avec des conditions qui sont les conditions normales d'habitabilité. Moi, j'ai vu dans le rapport qu'on y arrive petit à petit. Il y a des gens maintenant qui commencent à rénover leur appartement de peur de ne plus pouvoir un jour

le louer. C'est quand même un premier effet, mais ça reste toujours un pari pour les assistants sociaux du CPAS, pour trouver un logement. On peut déclarer un logement insalubre, mais on fait quoi des gens qui sont dedans ? Quand un logement est vidé, il est souvent réoccupé, parce que ce qui prime pour les personnes, c'est de trouver un toit. C'est vrai qu'il y a un problème au niveau de la politique du logement au niveau de la région, qu'il faut travailler au logement social, je crois que les agences immobilières sociales sont un outil, je crois qu'il faut pouvoir travailler à une espèce de régulation des loyers privés dans la région. Je crois que ce sont des choses importantes et qu'on essaye au niveau du CPAS de s'investir au maximum.

Le rapport va être présenté au conseil du CPAS le mois prochain. La question de savoir où il devait être présenté en premier lieu, je ne crois pas que c'était le plus fondamental, parce que quand ça été signé, on s'était vraiment présenté comme des partenaires au même niveau, et c'était vraiment la chose qu'on voulait défendre et qui était tout à fait innovante, c'était une collaboration entre le social, la police, la Commune et c'était quand même ça le plus important, avec les premiers résultats qui commencent à venir, dans un processus, qui, soyons réalistes, sera toujours lent, parce que c'est quelque chose d'extrêmement compliqué.

M. le président :

Merci Monsieur Vandenhove.

Je donne la parole à Monsieur Majoros.

M. l'échevin Majoros :

Merci pour votre intérêt pour cette question fondamentale pour notre commune et surtout pour les habitants les plus précaires de notre commune. Si quelqu'un a un souci avec son logement, il peut prendre conseil auprès de la Cellule logement est située rue Tazieaux, c'est le conseil le plus simple qu'on puisse donner d'une manière générale.

Bien sûr, il y a des approches différentes entre les différents partenaires, mais c'est pour cela que nous avons fait un protocole qui définit ce que chacun, dans ses missions, doit et peut faire, et comment faire en sorte que les échanges d'informations et les interventions puissent se réaliser pour résoudre un maximum de situations dans l'intérêt des logements, mais surtout dans l'intérêt des personnes qui y vivent.

J'entendais que les résultats étaient mitigés, tout n'est pas blanc ou noir, bien sûr. C'est un travail de longue haleine. Mais néanmoins, vous aurez vu qu'il y a une série de résultats qui sont concrets. Ça a été dit en sections réunies, il y a parfois des condamnations qui sont obtenues, il y a des scellés qui sont placés sur des logements dans certains cas, il y a des arrêtés dont le nombre est de 25 % inférieur au moment du lancement du protocole en 2013. On abroge plus souvent des arrêtés qu'on n'en prend, aussi parce que les propriétaires savent que cet échange d'informations fait en sorte qu'ils ont intérêt à supprimer les problèmes de gaz qui peuvent à un moment donné faire exploser un bâtiment et qu'ils ont intérêt à ne pas louer une cave sans fenêtre comme celle qu'on a fermée au mois de juin, ils savent qu'ils ont intérêt à agir avant même qu'on ait à prendre des mesures de rétorsion à leur égard.

J'ai entendu une chose qui m'a un peu interpellé ce soir, c'est de se dire que quelque part, pour paraphraser un peu ce qui a été dit, des logements insalubres continueront à exister, parce que les gens veulent des logements pas chers, je vous dirai que les marchands de sommeil n'en ont absolument rien à cirer de proposer des loyers encadrés. Eux, ils proposent la plupart du temps des loyers qui sont bien au-dessus de ce qu'on peut

trouver pour un logement correct. Donc ils profitent de la précarité des gens et du fait qu'il n'y a pas suffisamment d'encadrement et de régulation au niveau régional et qu'il y a aussi les phénomènes de discrimination pour essayer de louer des logements trop chers. Mais ils ne louent pas ces logements moins chers. Il faut sortir cela de la tête ! Le logement qui a été fermé, qui n'était même pas un logement, mais qui était une cave sans aération, avec des fuites de gaz, avec aucune lumière, avec un danger immédiat pour les personnes qui s'y trouvaient et que nous avons d'ailleurs relogées, c'est un logement qui était loué 500 €, alors que ça ne valait rien du tout.

Tout le bilan qui est décrit, ça n'est pas quelque chose qui doit être opposé à tous les efforts qui sont faits pour augmenter l'offre de logements publics et réguler l'ensemble du marché. Je vous remercie.

M. le président :

Merci Monsieur Majoros.

Je donne la parole à Monsieur Achaoui.

M. Achaoui :

Monsieur le président, je voudrais simplement faire une remarque sur ce que j'ai entendu de la part du président du CPAS lorsqu'il dit que pour lui, le présenter maintenant ou après, le moment n'a pas d'importance. Je voudrais quand même lui préciser que ce n'est pas à la carte. Le conseil du CPAS que nous avons eu il y a deux semaines, il précède toujours le conseil communal. C'est bien beau de s'engager pour un projet dimensionnel, mais je pense que les conseillers CPAS ont le droit également, il aurait fallu simplement le mettre à l'ordre du jour, et l'évoquer ensemble. Si pour vous, ce n'est pas important d'informer les acteurs qui ont signé, qui ont porté ce projet et que le rapport d'évaluation n'a pas de sens pour eux, je suis désolé, mais moi en tant que conseiller CPAS, je ne peux pas l'accepter. Il aurait fallu tout simplement le mettre à l'ordre du jour et on n'en aurait discuté, il n'y aurait pas eu de problème.

Je rappelle également que le CPAS et les membres du conseil du CPAS ont une importance au même titre que les conseils communaux et donc, si on sollicite les conseillers communaux pour avaliser et discuter du rapport, je pense en toute humilité que ceux qui ont la priorité, parce que ça touche le CPAS, c'est quand même les conseillers du CPAS.

M. le président :

Merci Monsieur Achaoui.

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Mon propos n'était pas évidemment de critiquer le CPAS, j'ai parlé d'approches différentes. Evidemment que le CPAS a une approche beaucoup plus humaine et moi, je souscris à cette approche, il faut voir la situation des personnes qui sont dans des difficultés. Par rapport aux loyers, c'est vrai que pour certains logements insalubres, on loue peut-être trop cher. Mais les loyers atteignent des 700 ou 800 € pour deux chambres, même à Molenbeek malgré tout ce qu'on connaît actuellement. Donc cette politique du logement, il faut l'améliorer. Mais que propose-t-on aux gens quand leurs logements ont été fermés ? Il y a très peu de logements de transit et donc que propose-t-on au niveau communal ?

M. le président :

Merci Monsieur Ait Jeddig.

Ik geef het woord aan Mijnheer Berckmans.

Dhr. Berckmans :

Oui monsieur le président, sauf si ça m'a échappé dans la langue de Molière, je ne pense pas que j'ai reçu une réponse à ma question.

M. l'échevin Majoros :

Ja, Mijnheer Berckmans, het is Tazieauxstraat.

M. Berckmans :

Oui, mais j'avais aussi une autre question, et en plus je ne comprends pas pourquoi vous vous moquez de ça. Quand un citoyen a fait part du fait qu'il a entendu ou vu qu'il y a quelque part un logement insalubre ou qu'il y a un marchand de sommeil, chaque fois que c'est communiqué à la Commune, est-ce que c'est examiné ou pas ?

M. l'échevin Majoros :

Oui.

M. le président :

Merci Monsieur Majoros.

Monsieur Berckmans, si vous voulez parler de quelque chose de particulier ou de personnel avec monsieur l'échevin, je vous propose de le faire après le conseil communal. Si vous avez plus de précision par rapport à un événement, vous pouvez lui poser la question et il se fera un plaisir de vous répondre.

M. Berckmans :

Oui mais moi je pose la question d'une façon générale, est-ce que chaque citoyen reçoit une réponse ?

M. le président :

Monsieur Majoros vous a déjà répondu que oui.

Je donne la parole à Monsieur Vandenhove.

M. Vandenhove :

Je voulais simplement répondre à Monsieur Achaoui, mais je ne vais pas rentrer dans une polémique, mais je n'ai jamais dit que le point ne serait jamais discuté au conseil. Simplement, quand on se trouve à un niveau d'égalité dans une convention, il faut bien que le point soit discuté en premier lieu dans un premier lieu et en deuxième lieu dans un deuxième lieu. Donc ça passera au conseil du CPAS le mois prochain, avec le point suivant où on parle de logements inoccupés. Vous aurez toutes les informations dans BO Secrétariat, comme c'est maintenant l'habitude aussi au niveau du CPAS. Il n'y a aucune

volonté de cacher quoi que ce soit aux conseillers du CPAS. Je trouve d'ailleurs ce sujet très important.

M. le président :

Merci Monsieur Vandenhove.

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

31 votants : 25 votes positifs, 6 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

31 stemmers : 25 positieve stemmen, 6 onthoudingen.

M. le président :

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

Je veux vraiment soutenir les démarches qui se font, mais il y a quelque chose qui m'a vraiment interpellé, je crois que c'est le bilan du CPAS. On parle d'un nombre de dossiers qui se comptent sur deux mains, pour une problématique qui dépasse largement ce genre de choses. Ça m'a interpellé aussi le fait qu'on dise que les gens sont réticents à faire appel et à déclencher le protocole. Je veux vraiment m'abstenir parce que je trouve que l'on parle de quelque chose qui est une boîte à moitié vide, face à une réalité qui se chiffre en milliers à Molenbeek. On a une convention où on fait le constat que les conditions de ce protocole ne sont pas satisfaisantes. Je trouve que c'est un constat qu'on ne peut pas simplement balayer et reconduire tout le bazar sans réelle mise en question, donc je m'abstiens.

M. le président :

Merci Monsieur De Block.

15. Cellule Logement - Immeubles inoccupés - Rapport annuel sur la lutte contre les logements inoccupés.

Huisvestingscel - Leegstand - Jaarverslag over de bestrijding van leegstaande woningen.

M. le président :

Je donne la parole à Monsieur Achaoui.

M. Achaoui :

S'agissant d'un rapport annuel monsieur le président, il n'y a pas de chiffres ni de graphiques puisqu'il s'agit d'une enquête assez importante, alors qu'un rapport annuel devrait présenter au moins quelques statistiques ou alors quelques résultats chiffrés pour donner une indication objective du rapport. A la lecture, bien évidemment, beaucoup de choses ont été menées, mais je vois qu'il n'y a pas de chiffres et donc on ne sait pas très bien avec précision le nombre de situations vérifiées. Mais nous voterons bien évidemment pour.

M. le président :

Merci Monsieur Achaoui.

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

Je voudrais juste poser une question, dans la dernière partie du rapport, on parle de la prise en gestion publique, je ne suis pas certain de ce que j'avance, mais je pense qu'à Etterbeek, il y a une première prise en gestion publique. Jusqu'à maintenant, je crois que ça n'a jamais été appliqué. Vous dites que les critères de faisabilité, je suppose les moyens financiers de la Commune, ne sont pas suffisants. Mais je crois qu'il y a quand même 50 dossiers qui ont été relevés. Est-ce que vous pouvez expliquer les difficultés exactes qui vous freinent ? Il y a des bâtiments inoccupés, qu'est-ce qui vous empêche d'agir ? Après 2 ans, suite à votre augmentation des taxes sur les bâtiments inoccupés, est-ce que vous pouvez juger l'effet de l'augmentation de ces taxes, est-ce qu'il y a une diminution du nombre de logements inoccupés ?

M. le président :

Merci Monsieur De Block.

Je donne la parole à monsieur Majoros.

M. l'échevin Majoros :

Merci encore pour votre attrait pour cette question, ce rapport comprend également des chiffres et il y a même une liste qui peut être disponible au Secrétariat communal, une liste des logements en question. Vous avez également la liste des logements qui ont fait l'objet d'un dépôt de plainte auprès de la Région qui est compétente en matière d'amende. On parle bien des amendes pour les bâtiments avec des logements inoccupés.

Le droit de gestion publique, il y a évidemment une volonté de pouvoir l'exercer à Molenbeek sur des logements, mais pas sur des bâtiments, parce que ça, c'est encore autre chose. Ce que vous évoquez dans une autre commune, il ne s'agit pas d'un bâtiment de logements, il ne s'agit pas du droit de gestion publique à proprement parler. Il faut savoir que la procédure qui est prévue dans le code du logement pour faire du droit de gestion publique implique de facto que le propriétaire soit consentant. Ça veut dire qu'il doit y voir un intérêt et qu'il accepte de collaborer pleinement à l'enquête et à toutes les démarches qu'on fera. La première chose, c'est qu'il doit donner l'accès, il est très difficile d'avoir l'accès à un bâtiment sans le consentement du propriétaire. Il faut passer une première fois en justice, je vous épargne les détails, mais c'est en fait malheureusement très compliqué. En ce qui concerne le financement de ces actions éventuelles par la Région, il faut savoir que les travaux ne peuvent pas excéder 50.000 €. Or un logement qui ne nécessiterait pas de travaux de plus de 50.000 €, généralement il est occupable sans devoir passer par un droit de gestion publique. On peut alors mobiliser des primes à la rénovation, si c'est nécessaire, on peut éventuellement rafraîchir, mais il faut savoir que beaucoup de logements qui sont inoccupés, ne sont pas dans un état qui est catastrophique. C'est souvent l'absence de propriétaires qui s'intéressent à ces biens, c'est souvent l'absence de connaissances des difficultés etc.

Je ne vais pas me lancer dans une bataille de chiffres, parce qu'effectivement entre le nombre de logements qu'on aperçoit inoccupés mais qui ne sont pas encore inoccupés depuis longtemps et sur lesquels on travaille avec les propriétaires pour faire en sorte qu'il les fassent occuper avec un certain succès, et les logements dont nous n'avions pas

connaissance par le passé mais qui, au travers d'une information de plus en plus précise que nous obtenons notamment en accédant aux listes des compteurs qui ne tournent pas ou qui tournent peu en matière d'eau et d'électricité et de gaz, en croisant les informations que nous recevons des agents de quartier, on obtient plus d'adresse sur lesquels on peut travailler. Ça ne veut pas dire nécessairement que les logements sont inoccupés depuis plus de 12 mois. C'est très difficile d'obtenir un bilan véritablement chiffré, on n'a jamais connaissance de ce qu'on a et on a besoin aussi des informations des riverains, des associations, etc. Ce qu'on peut dire, c'est que de plus en plus, les propriétaires, par cette action sachant qu'ils peuvent être taxés, réagissent en amont et oui, ils réagissent surtout lorsqu'ils reçoivent effectivement une amende de la Région. Ce volet-là, il fait l'objet d'un protocole de collaboration avec la Région, puisque ce sont plus des taxes sur les logements, mais des amendes, donc ce n'est plus la Commune qui s'en charge en ce qui concerne le logement, mais c'est la Région.

La Cellule logement prépare le dossier, essaie de travailler avec le propriétaire et in fine, si ça ne fonctionne pas, si le propriétaire est de mauvaise volonté ou ne répond absolument pas et où il laisse des délais trop importants, alors à ce moment-là, on envoie cela à la Région et la plus part du temps, quand ça arrive à la Région, les amendes sont considérables. On a deux types de propriétaires, on a des propriétaires qui veulent réagir au moment où ils reçoivent la taxe, enfin l'amende plutôt et puis on a les propriétaires qui payent l'amende et qui les laissent inoccupés malgré tout et ça, c'est vraiment très questionnant et c'est un phénomène qui est assez important à Molenbeek. Je vous remercie.

M. le président :

Merci monsieur Majoros.

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

Est-ce que l'amende régionale a respecté le taux de taxation que la Commune a décidé à l'époque ?

Si j'ai bien compris, l'amende a la particularité qu'on ne peut pas l'enrôler. Donc l'exécution de l'enrôlement n'est pas automatique et il y a une procédure ou on peut attendre pendant très longtemps le non-paiement d'une amende.

Est-ce que les montants des amendes correspondent aux montants que la Commune a décidé à l'époque au niveau des taxes ?

M. le président :

Je donne la parole à Monsieur Majoros.

M. l'échevin Majoros :

On va essayer d'éviter le ping-pong. C'est mieux de poser toutes les questions dès le départ, comme ça on peut y répondre.

A l'époque, quand on a décidé de taxer, de passer à une amende plutôt qu'à une taxe, on a triplé le montant. Le montant est un montant qui est défini dans une ordonnance régionale. L'ordonnance régionale, elle a le même montant partout parce que c'est une question de cohérence et c'est 500,00 € du mètre de façade multiplié par le nombre de niveaux. C'est plus important que par le passé et c'est un montant que nous souhaitons et

qui nous paraît correspondre à ce qu'il fallait. Je ne vais pas rentrer dans les détails de procédure de recouvrement, etc. Enrôler quelque chose, c'est très intéressant, ça ne veut pas dire que les gens paient. En occurrence, ce qu'on reçoit comme argent in fine de la Région, c'est l'argent qui a été payé par les personnes et ce n'est pas parce que c'est une amende qu'il n'y a pas tout un processus derrière qui peut aller jusqu'à la saisie des biens, des immeubles, qui est menée. C'est un processus de longue haleine parce qu'il y a un droit fiscal qui est assez particulier à ce niveau-là comme pour toutes les amendes en général.

M. le président :

Merci Monsieur Majoros.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
31 votants : 31 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
31 stemmers : 31 positieve stemmen.*

16. Département Infrastructures et Développement Urbain - Contrat de Quartier Durable « Petite Senne » - Marché de services relatif à la mission de relevé de terrains et de bâtis existant dans la zone d'intervention reprise dans le cahier spécial des charges et à l'élaboration des documents graphiques nécessaires à un appel d'offre restreint en vue de la désignation d'un auteur de projet- Modification du mode de financement de la dépense.

Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - Duurzaam Wijkcontract Zinneke - Opdracht voor diensten over de missie van uiteenzetting van de gronden en gebouwd in de zone van de interventie hervat in het bijzonder bestek en in de uitwerking van de grafische documenten die nodig zijn voor een beperkt aanbesteding met het oog op de aanwijzing van een auteur van project - Wijziging van de wijze van financiering van de uitgaven.

M. le président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
31 votants : 31 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
31 stemmers : 31 positieve stemmen.*

17. Département infrastructures et développement urbain - Contrat de quartier durable Autour de Léopold II - Project Koolmijnenkaai - Convention d'occupation précaire entre la commune et l'asbl FOYER.

Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Duurzaam Wijkcontract Rondom Leopold II - Project "Charbonnages"- Overeenkomst voor terbeschikkingstelling tussen de Gemeente en de vzw FOYER.

M. le président :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

31 votants : 31 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

31 stemmers : 31 positieve stemmen.

18. Département Infrastructures et Développement urbain - Politique de la Ville par le développement des quartiers 2017-2020 - Approbation de la convention 2017-2020.

Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling – Stadsbeleid via Wijkontwikkeling 2017-2020 – Goedkeuring van de overeenkomst 2017-2020.

M. le président :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

31 votants : 31 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

31 stemmers : 31 positieve stemmen.

19. Département Infrastructures et Développement urbain – Contrat de quartier durable Autour de Léopold II – Projet « Ulens » – Construction d’une école et d’une crèche sur le site Ulens - approbation de la convention de collaboration entre la commune et GO!.

Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Duurzaam Wijkcontract Rondom Leopold II – Project "Ulens" - Bouw van een school en een crèche site Ulens - Goedkeuring van de samenwerkingsovereenkomst tussen de gemeente en GO!.

M. le président :

Le point est retiré de l'ordre du jour. Het punt wordt van de dagorde gehaald.

20. Département Infrastructures et Développement urbain - Contrat de quartier durable Autour de Léopold II - Projet « Ulens » - Approbation de l’acquisition du site sis rue de Flessingue 43, 1080 Molenbeek-Saint-Jean.

Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Duurzaam Wijkcontract Rondom Leopold II - Project "Ulens" - Goedkeuring van de aankoop van de site gelegen in de Flessingestraat 43, 1080 Sint-Jans-Molenbeek.

Dhr. de voorzitter :

Ik geef het woord aan de Heer Van Damme.

Dhr. Van Damme :

Ik heb een technische vraag. Ik begrijp het niet goed. Het is een project in de Ulensstraat en waarom koopt men dan een gebouw in de Vlissingenstraat. Ik dacht dat het over een project ging in de Ulensstraat dicht tegen de Havenlaan en ik snap niet goed wat de Vlissingenstraat in dit verhaal komt doen. Ik heb dus misschien verkeerd begrepen waarover het gaat.

Dhr. de voorzitter :

Dank U mijnheer Van Damme.

Je donne la parole à Monsieur Lakhloufi.

M. Lakhloufi :

Est-ce qu'il n'y a pas une école rue Ulens ? Que va devenir l'école ? Est-ce que les deux écoles ne sont pas un peu trop proches ?

M. le président :

Merci Monsieur Lakhloufi.

Ik geef het woord aan mijnheer Gypers.

Dhr. de schepen Gypers :

Het gaat dus over terreinen die aangekocht geweest zijn die eigenlijk onteigend zijn van de federale overheid en in de verplichtingen van die onteigening staat dat we de zittende huurder moeten her lokaliseren. Dus daarom is via subsidies die plaats aangekocht.

Nu, wat er nog interessant is is dat die plaats juist aan de achterkant is van het wijkhuis bevrijders en dat dat eigenlijk voor de gemeente een enorme winst kan geven van die locatie aan te kopen voor twee redenen.

Dhr. de voorzitter :

Dank U mijnheer Gypers.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
31 votants : 31 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
31 stemmers : 31 positieve stemmen.*

**21. Informatique - Déclassement de matériel informatique.
Informatika - Ontmanteling informatika materiaal.**

M. le président :

Je donne la parole à Madame Tahar.

Mme Tahar :

Juste m'interroger du devenir du matériel. J'ai cru lire que tout ce matériel n'était plus conforme aux normes de sécurité, était vétuste et que vous alliez procéder à sa destruction. Je voulais juste que vous confirmiez et voir si ce n'était pas envisageable de pouvoir leur donner une seconde vie et de l'offrir à des structures qui en ont besoin, malgré la vétusté du matériel ?

M. le président :

Merci Madame Tahar.

Je donne la parole à Monsieur Lakhroufi.

M. Lakhroufi :

Aujourd'hui, il y a toute une économie qui s'occupe de la récupération du matériel informatique et je ne sais pas si à Molenbeek, il y a ce genre d'initiatives qui sont en développement ? Dans d'autres communes, on essaie de stimuler cette activité qui proposent des formations démontage et récupération de matériaux pour réutilisation ou parfois des matériaux qui ont une valeur économique en tant que matière première.

M. le président :

Merci Monsieur Lakhroufi.

Je donne la parole à Monsieur l'échevin Mahy.

M. l'échevin Mahy :

Une partie du matériel est obsolète et l'autre est défectueuse. Donc la partie défectueuse elle est totalement défectueuse et non récupérable et la partie obsolète est tellement obsolète, que même les associations n'en veulent pas parce qu'on fonctionne sur des OS, des windows si vous voulez, qui sont tellement vieux, que plus aucun logiciel aujourd'hui ne fonctionne dessus et la formule utilisée par l'Administration n'est pas très parlante. Elle est assez formelle, mais ce n'est pas pour des questions d'hygiène qu'on s'en sépare, mais c'est plutôt parce qu'ils sont très loin qu'on ne sait plus les utiliser, ni les donner. Parmi les lots qu'on avait donné aux associations une partie de ces lots nous sont revenus parce qu'ils étaient trop obsolètes pour qu'ils soient utilisés d'une manière extrêmement simple. On est quand même à plus de dix ans. Tout le matériel déclassé qui n'est pas trop obsolète bien-sûr est récupéré et mis dans un petit coin pour faire un don aux associations le temps voulu.

M. le président :

Merci monsieur Mahy.

Je donne la parole à madame Tahar.

Mme Tahar :

Bon, brièvement, dans BO il y a effectivement une liste qui recense le matériel qui effectivement est assez vieux, je pense que le plus récent est de 2006. Peut-être à l'avenir pourrait-on nous signifier ce qui est récupérable parce que là, j'ai juste eu l'impression que

tout était détruit et ça m'a un peu effrayé. Mais j'entends bien que s'il n'y a plus de vie, il faut faire le deuil et passer à autre chose. Merci.

M. le président :

Merci Madame Tahar.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
29 votants : 29 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
29 stemmers : 29 positieve stemmen.*

**22. Enseignement Néerlandophone - Affiliation auprès d'un réseau régional "Ondersteuningsnetwerk".
Nederlandstalig onderwijs - Aansluiting bij een regionaal ondersteuningsnetwerk.**

Dhr. de voorzitter :

Ik geef het woord aan mijnheer Berckmans.

M. Berckmans :

Ik heb een vraag voor de schepen van nederlandstalig onderwijs. In de overwegingen staat dat er twee keer voorbehoud is gemaakt in een advies van de schoolraad en van het bijzonder comité dus waarom is dat voorbehoud en wat houdt dat voorbehoud in? En dan veronderstel ik dat het schoolbestuur van Molenbeek aansluit bij het ondersteuningsnetwerk Kasterlinden omdat er in Molenbeek zelf geen buitengewoon onderwijs is en er is sprake van een personeelsomkadering dus mijn vraag is draagt de gemeente financieel bij bij Kasterlinden en hebt U een idee hoeveel kinderen van Sint-Jans-Molenbeek eventueel buitengewoon onderwijs volgen in Kasterlinden?

Dhr. de voorzitter :

Dank U mijnheer Berckmans.

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

Ik wou gewoon vragen, mijn schoonzus werkt in het buitengewoon onderwijs en heeft een hele slechte ervaring met de overgang naar het Mdecreet. Wat is de ervaring in de molenbeekse scholen daarover en in welke mate kunnen wij werkelijk inclusief dat aanbod bieden? Kunt U daarvan inschatting geven van ok op hoeveel leerlingen lukt dit en ondertussen is dat één jaar oud en ik denk dat er ondertussen al heel wat mensen terugkeren aan het bijzonder onderwijs. Wat is jullie ervaring daarvan?

Dhr. de voorzitter :

Dank U mijnheer De Block.

Ik geef het woord aan mevrouw de schepen Gadaleta.

Mevr. de schepen Gadaleta :

Ik ga proberen zoveel antwoorden te geven als mogelijk en als er iets mis is dan zorg ik ervoor dat er een complement van informatie via mail komt. Het Mdecreet is inderdaad heel recent. Wij hebben gemerkt dat zeker in onze scholen die al te kampen hebben met kinderen die allerlei problematiek hebben bij het beginnen van de onderwijstaal, de sociale situatie dat niet zo evident is en dus het Mdecreet is voor onze scholen zeker een gigantische uitdaging maar er komt bovenop een situatie die al op zich zeer kwetsbaar is. Die ondersteuning, we zijn daar wettelijk verplicht om aan te sluiten bij een netwerk en dat is Kasterlinden. We hebben voor Kasterlinden gekozen omdat we al lang met hen samenwerken. Vorig jaar is er in één van onze scholen een piloot project geweest, we hebben iemand van het buitengewoon onderwijs die naar school is gekomen en geprobeerd heeft de kinderen beter te onthalen. Ik heb gehoord dat twee van onze kinderen terug gegaan zijn naar het buitengewoon onderwijs. Voorlopig is het een heel moeilijk verhaal. Ik sta voor honderd procent achter het principe van het intensief onderwijs. Het probleem is dat de verdeling van de middelen om die omkadering effectief te bieden rekening houdend met de situatie die kwetsbaar is. Ik denk dat de Minister beslist heeft een aantal aanpassingen te doen maar een nieuw schooljaar begint zeker voor veel ouders met een onduidelijkheid. Dit is niet het geval in onze scholen. Over het algemeen is het zeer verwarrend. Ik denk dat het zo is omdat de schoolraden nog geen definitief advies hebben kunnen geven. We zullen de schoolraden bijeen roepen om dat project voor te leggen.

Wij volgen dit op van dichtbij. Onze grote vraag blijft naar de betrokken Minister. We staan zeker in de directie denk ik ook met een groot engagement met het idee maar zonder de komende middelen en zonder effectieve omkadering van kinderen met specifieke zorgbehoeften en pleiten ook voor dat begrip want je moet weten dat het in aanmerking komen voor de begeleiding de scholen deze een gemotiveerd verslag moeten opstellen en als dat verslag niet genoeg gemotiveerd wordt dan heeft het kind geen recht meer op genoeg ondersteuning. We vragen dus dat er zeker rekening wordt gehouden met een grote groep van onze kinderen die heel kwetsbaar zijn.

Dhr. de voorzitter :

Dank U mevrouw Gadaleta.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
28 votants : 28 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
28 stemmers : 28 positieve stemmen.*

**23. Relations internationales - Octroi d'un subside à l'asbl Lutte contre l'Exclusion Sociale - Séjour à Marseille, projet: "C'est pas mon Genre !"
Internationale betrekkingen - Toekenning van een subsidie aan de vzw Bestrijding van de Sociale Uitsluiting - Verblijf in Marseille, project: "C'est pas mon Genre !"**

M. le président :

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

J'ai besoin d'explications sur ce projet. Malheureusement, c'est un projet, c'est un voyage qui a déjà été effectué du 2 au 9 juillet 2017. Je lis que ce projet, ce voyage, c'est

pour apparemment un séjour à Marseille et le projet c'est « C'est pas mon genre ». Je lis aussi : « considérant l'objectif principal des éducateurs d'un groupe de jeunes filles qui est de leurs inculquer le vivre ensemble entre les gens ». C'est quoi ce type de voyage ? C'est un séjour où on va leur inculquer la mixité entre jeunes ? Comment, de quelle manière et en plus, j'ai aussi appris, j'ai lu dans BOS que ce projet a été en partie financé par l'Iftar au mois du ramadan. Utiliser ces jeunes pour la mixité, là on est complètement dans la contradiction, je ne dirai pas la manipulation, mais c'est quand même très grave. J'aimerais bien avoir des explications sur ce voyage et évidemment, je voterai contre ! Je pense que les jeunes connaissent très bien la mixité et ils n'ont pas besoin qu'on leurs apprennent via des éducateurs, d'aller jusqu'à Marseille, les éloigner de leurs parents, de leurs famille, de leurs quartiers. Merci.

M. le président :

Merci Monsieur Ait Jeddig.

Je donne la parole à Madame Bastin.

Mme Bastin :

Ma question était de savoir combien de jeunes avaient été concernés et surtout comment ont-ils été choisis ? Moi, je trouve ça une idée excellente. Je suis tout à fait pour.

M. le président :

Merci Madame Bastin.

Je donne la parole à Monsieur Achaoui.

M. Achaoui :

Je rebondis sur la question de Madame Bastin en terme de combien de personnes ont pu bénéficier de ce loisir.

M. le président :

Merci monsieur Achaoui.

Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

M. l'échevin El Khannouss :

Je vais vous donner une réponse en deux temps, parce qu'en tant qu'échevin des Relations internationales, j'ai effectivement soutenu ce projet qui a été porté par la LES, si vous avez pu lire les points du conseil. Et c'est évidemment une des priorités du Collège de soutenir tous les projets qui permettent à notre jeunesse de s'ouvrir sur le monde et de pouvoir, je dirais, s'inscrire dans des dynamiques positives et il n'y a que dans ce cadre-là que mes services ont soutenus ce projet et ma collègue ici présente va vous expliquer pourquoi il a son utilité et pourquoi est-ce que certains termes sont utilisés. Sarah, à toi la parole.

M. le président :

Je donne la parole à Madame Turine.

Mme. l'échevine Turine :

Au départ à maison communautaire Pierron, il y avait surtout beaucoup de jeunes adolescents, des garçons, qui fréquentaient la maison et à un moment donné, il y a eu une volonté de la maison communautaire de s'ouvrir à tous et donc aussi aux jeunes filles et les jeunes filles ont exprimé pour elles que cet espace était un lieu extrêmement important et que jusqu'à présent, les garçons ne leur laissaient pas beaucoup de place et que donc, il fallait les aider à prendre place. Pour elles, c'est un lieu extrêmement important parce qu'elles ont moins de lieux que les garçons pour se rassembler. Elles ne rassemblent pas dans la rue, pas dans les cafés et donc elles insistaient pour pouvoir faire leur place au sein de la maison communautaire et donc il a été discuté entre ce groupe de jeunes filles et les animateurs de dire ok, on ne demande pas mieux que vous preniez votre place et elles ont demandé des moments où elles étaient juste entre elles, mais aussi des moments où il a des activités qui sont mixtes.

Vous savez, quand on travaille avec des adolescents, les projets se construisent avec les adolescents. Les termes qui sont utilisés, si ça tombe, ce sont les jeunes eux-mêmes qui ont écrit la demande de subside, puisque l'idée c'est aussi quand des jeunes décident à un moment donné d'organiser un voyage... Les jeunes, les garçons étaient partis à Marseille quelques mois avant et alors les filles ont dit, ah et bien si les garçons vont à Marseille, nous aussi on veut pouvoir aller à Marseille. Très bien, donc on construit le projet avec vous et ça ne m'étonnerait même pas que ce soit même elles qui ont rédigés la demande de subside. Ce sont elles qui ont décidé d'organiser un iftar pour pouvoir récolter un petit peu d'argent pour financer ce voyage.

Le mot « inculquer », je reconnais que le mot « inculquer » n'est peut-être pas le mot le plus adroit. Maintenant, travailler sur la question de la mixité, je pense qu'avec des adolescents, c'est un thème extrêmement sensible. Il faut pouvoir les accompagner par rapport à toutes ces questions de construction.

Alors, comment ils sont sélectionnés ? Et bien ça, ils se sélectionnent eux-mêmes, j'ai envie de dire. C'est un accompagnement d'un groupe de jeunes filles qui fréquentent la maison communautaire et elles sont une quinzaine. Je pense qu'elles sont parties à dix ou douze.

M. le président :

Merci Madame Turine.

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

C'est peut-être comique, mais ça ne va pas. Pour moi, ça ne va pas du tout ! On ne peut pas inculquer la mixité. Moi, dans ma jeunesse, j'ai connu des écoles qui n'étaient pas mixte et ça marchait très très bien. Arrêtez de penser..., ici, on prend des jeunes filles, on les amène en voyage ... Ecoute, la gauche, c'est très connu, hein ; l'euthanasie, machin, tu ne viens pas avec moi !

M. le président :

Monsieur Ait Jeddig, on ne déborde pas. On ne s'en prend pas aux autres s'il-vous-plait. On ne s'en prend pas aux critiques.

M. Ait Jeddig :

Mais pourquoi est-ce qu'elle intervient alors que moi, je veux simplement dire...

M. le président :

Terminez votre intervention s'il-vous-plait.

M. Ait Jeddig :

Je termine. Moi je n'aime pas beaucoup l'hypocrisie. J'aime bien les choses qui sont claires et ici, il s'agit clairement d'inculquer la mixité.

M. le président :

Vous avez compris de quoi il s'agit.

Je donne la parole à Monsieur Achaoui.

M. Achaoui :

Monsieur le président, deux éléments importants, madame Turine nous a expliqué la dimension et je pense que c'est une très bonne initiative, même si certains sont coincés.

M. le président :

Monsieur Ait Jeddig, vous voulez bien laisser parler Monsieur Achaoui !

M. Ait jeddig :

Et le cours de religion que vous avez sorti de l'école, c'est la Parti socialiste, alors, taisez-vous ! Ne viens pas me dire que je suis coincé.

M. le président :

Monsieur Ait Jeddig, s'il-vous-plait !

M. Achaoui :

La dimension est intéressante, mais je déplore le montant faible, le peu de moyens à ce projet qui a tout son sens et je pense qu'il s'inscrit dans l'air du jour. Monsieur Ait Jeddig, s'il-vous-plait.

M. le président :

Ne réagissez pas, monsieur Achaoui, ça ne sert à rien.

M. Ait Jeddig :

Merci de la défendre...

M. Achaoui :

Qu'on ne vienne pas nous expliquer les valeurs, je pense que ce n'est pas le lieu de discuter de cela et je pense que moi je mettrai simplement l'accent sur le peu de moyens par rapport à cette initiative qui a mes yeux encore une fois à tout son sens.

M. le président :

Merci Monsieur Achaoui.

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

29 votants : 28 votes positifs, 1 vote négatif.

De Raad keurt het punt goed.

29 stemmers : 28 positieve stemmen, 1 negatieve stem.

24. Relations internationales - Octroi d'un subside à l'asbl Lutte contre l'Exclusion Sociale - Séjour à Alicante, Espagne.

Internationale betrekkingen - Toekenning van een subsidie aan de vzw Bestrijding van de Sociale Uitsluiting - Verblijf in Alicante, Spanje.

M. le président :

Je donne la parole à Madame Tahar.

Mme Tahar :

Très brièvement monsieur le Président, je ne demanderai pas si c'est un projet qui a uni des hommes et des femmes enfin des jeunes filles et des jeunes garçons, mais moi, en fait ce qui m'interpelle, c'est pas tant l'objet du projet qui est intéressant, qui effectivement donne la possibilité à des jeunes de pouvoir concrétiser un projet, moi je suis toujours effaré de voir les maudites sommes, en fait c'est 500 € autant que le précédent qui était de 500 €, je voulais intervenir et je me suis dit que ça ne servait à rien, mais vraiment est-ce qu'il n'y a pas moyen, je sais très bien que vous allez me dire que c'est une enveloppe limite, etc. , mais quand ce sont des projets..., mais est-ce qu'on ne pouvait pas couvrir les frais d'une somme un peu plus importante que 500 € ?

M. le président :

Merci Madame Tahar.

Je donne la parole à Madame Bastin :

Mme Bastin :

J'allais pour ce point-ci poser la question de savoir s'il y avait des accompagnants et combien et je rejoins tout à fait Madame Tahar, c'était la question pour le suivant aussi, pourquoi pour eux, c'est 500 € et pour Shoto Molenbeek c'est 1.000 € ? Est-ce que c'est en fonction du nombre de jeunes qui partent ? Quel est le critère qui a été choisi ? Je trouve que pour une association molenbeekoise qui a fait un tel travail avec ces jeunes, un travail de reconnaissance, de mixité et de projet, je trouve que c'est vraiment très très intéressant et un subside un peu plus important leur aurait été utile.

M. le président :

Merci Madame Bastin.

Je donne la parole à Monsieur l'échevin El Khannouss.

M. l'échevin El Khannouss :

Très rapidement, ma collègue Madame Tahar a répondu en partie en rappelant que nous travaillons sur les années budgétaires avec des enveloppes fermées et que donc les montants que nous octroyons dépendent de notre capacité de pouvoir soutenir les projets et ces montants ne sont pas élastiques. Quant aux sommes que vous avez évoquées, qui peuvent varier d'un projet à l'autre, évidemment ils correspondent à notre capacité, mais aussi aux demandes des associations concernées. Il faut savoir que pour réaliser leurs projets, ils mènent une série d'activités durant l'année où ils récoltent des moyens et donc nous, nous venons avec nos petits moyens en supplément de ce qu'ils auraient pu récolter et ici en l'occurrence, c'est un projet qui est développé par la LES qui a été construit pratiquement sur une année, si mes souvenirs sont bons et que notre demande visait juste à compléter le budget pour leur permettre de pouvoir partir et réaliser un projet. Donc, on s'inscrit et dans la plupart des projets que vous avez pu voter ici au conseil communal, ça fonctionne de la même manière. Nous donnons soutien aux associations avec les moyens qui sont les nôtres et souvent, ce sont des moyens additionnés. Merci.

M. le président :

Merci monsieur l'échevin.

Je donne la parole à Madame Bastin.

Mme Bastin :

Je voulais simplement dire qu'un montant un peu plus important serait aussi la symbolique d'une reconnaissance de notre part de tout ce travail de terrain qui est fait.

M. le président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
29 votants : 29 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
29 stemmers : 29 positieve stemmen.*

**25. Relations Internationales - Octroi d'un subside à l'asbl KC SHOTO MOLENBEEK.
Internationale Betrekkingen - Toekenning van een subsidie aan de vzw KC SHOTO
MOLENBEEK.**

M. le président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
29 votants : 29 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
29 stemmers : 29 positieve stemmen.*

26. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur De Block, conseiller communal PTB*PVDA, relative à décision de l'assemblée générale de VIVAQUA le 1/06/2017 concernant les rémunérations des administrateurs.

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer De Block, gemeenteraadslid PTB*PVDA, met betrekking tot de algemene vergadering van VIVAQUA op 1/06/2017 betreffende de vergoedingen van de bestuurders.

M. le président :

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

Je pense que c'est au mois de juin qu'il y a une info qui circulait dans la presse de Bruzz où on disait que les quatre administrateurs de Vivaqua touchent, je pense que je ne vais pas citer le bon chiffre, mais en tout cas 56.000 € qu'ils se divisaient à quatre et les jetons de présence seraient peut être encore supplémentaires à cela.

Ça aurait été décidé par une assemblée générale du premier juin. Je crois que nous avons des représentants qui sont membres de l'assemblée générale, des membres de Vivaqua et donc je suis déjà revenu plusieurs fois sur la question des votes que les délégués, les gens qui ont été désignés par ce conseil-ci, les positions que ces gens prennent, les votes qu'ils font dans les organes, dans les différentes intercommunales.

Premièrement je voudrais savoir si c'est vrai ?

Secundo, est-ce que les représentants molenbeekoïses étaient présents à l'assemblée générale ? Qu'est-ce qu'ils ont voté et donc aussi quel fut le vote, pour ou contre ou abstention, ou l'idée de ce vote a pris du sens, ou ça se discute ? Est-ce que c'est juste le vote personnel ? J'aimerais bien avoir une discussion ici sur comment cela ce fait que ce vote a eu lieu.

Je pense que c'est relativement simple comme question et j'aimerais bien aussi savoir combien ces représentants ont eux-mêmes comme jeton de présence pour assister aux assemblées générales et aux autres réunions qu'ils pourraient faire là-bas.

M. le président :

M. Ait Jeddig, vous souhaitez vous joindre ?

M. Ait Jeddig :

Oui, je souhaite me joindre à ce questionnement. C'est quand même de l'argent public et quatre administrateurs, moi dans l'article, j'avais compris que c'est chacun qui touchait 65.000 €. C'est ça que j'avais compris, 56.000€ + les jetons de présence. Donc, il y avait deux PS, deux MR qui touchent autant dans une société qui est chargée de distribuer l'eau et qui est quelque chose de fondamental pour les habitants de Molenbeek, de toute la région et ces sommes astronomiques sont quand même étonnantes. Qu'est-ce que font nos représentants, nos mandataires communaux ? Est-ce qu'ils font des remarques, qu'est-ce qu'ils font dans ces assemblées ?

M. le président :

Merci Monsieur Ait Jeddig.

Je donne la parole à Madame Bastin.

Mme Bastin :

D'abord, je voudrais rectifier quelque chose, c'est que Molenbeek n'est pas une commune fondatrice et donc, nous avons exceptionnellement un seul représentant, et je suis la représentante.

Je crois qu'on mélange un petit peu le terme. Il y a d'abord pour ce qui concerne l'année 2016 les chiffres que vous aviez donné, 65.000 € ne sont pas exacts. Ça a été une reconduction du montant qui est de 56.546 €. Vous allez me dire c'est déjà pas mal et je suis d'accord avec vous, mais on va voir tout de suite ce que ça recouvre.

Donc les gérants ont ce montant. Les membres du Conseil d'administration sont représentants des différentes communes, et là, il n'y en a qu'un et Molenbeek a depuis deux ans, parce que je pense qu'il n'y avait pas de représentant de Molenbeek précédemment et donc depuis deux ans, Molenbeek a un représentant chez Vivaqua. Les représentants des communes aux assemblées générales n'ont pas de jeton de présence pour l'assemblée générale.

Les gérants, quand ils sont présents et ils sont toujours présents, n'ont pas non plus de jeton de présence en supplément du montant qu'ils ont comme fixe.

M. De Block :

C'était dans la presse.

Mme Bastin :

Non, il y a des erreurs dans la presse et c'est pour ça que je tiens à rectifier. Donc d'abord, c'est 56.000 €, il n'y a pas de jeton de présence pour des séances supplémentaires. Ça, c'est leur fixe et il y a un seul représentant pour la commune de Molenbeek au conseil d'administration.

Vous parlez de l'assemblée générale de 2017, ce montant comme en 2016 a été simplement reconduit, le montant de 56.000 €. Il y a comme pour toute personne une indexation qui s'est faite et donc, le montant actuel pour l'année 2017 est de 57.676 €.

La décision de l'assemblée générale a été prise à 180.000 voix « pour » et 15.000 voix en abstention et l'abstention s'est faite uniquement pour les communes néerlandophones qui se sont abstenues, ce qui est tout à fait logique puisque les communes néerlandophones ont décidé de quitter Vivaqua pour des problèmes qui leurs sont propres.

Je comprends tout à fait votre perplexité par rapport à ces montants, mais je dirais que ce sont donc des reconductions comme je vous ai dit, mais s'il y avait une réforme qui était proposée et qui ne l'a pas encore été jusqu'à présent, donc une réforme de toutes les intercommunales qui était à l'ordre du jour, ce serait bien sûr discuté.

Alors, que fait ce comité de gestion ? Il s'agit donc comme vous l'avez dit de quatre personnes. Il faut bien savoir que c'est une gestion journalière de cette intercommunale, il y a un travail très important qui est à faire. Il faut savoir qu'il y a 134.000.000 m³ comme production totale de l'eau pour 2.025.000 d'habitants. C'est un service assuré 24 heures sur 24 heures et sept jours sur sept et il y a 1.486 agents qui y travaillent.

Je vous ai parlé du départ des communes néerlandophones et il faut se dire que le comité de gestion a donc à régler je dirais quotidiennement des problèmes de gestion de l'intercommunale Vivaqua. Si les néerlandophones s'en vont, ça veut dire qu'il y a environ 120 employés qui perdent leur boulot et qui seront réaffectés autre part. Je veux dire que c'est une réflexion qui est journalière sur tous les problèmes. Je prends un autre problème, la canicule, pendant plusieurs jours fin du mois de mai début du mois de juin, il y a eu la canicule, il a fallu immédiatement réagir parce que la Meuse était à un niveau je dirais un peu limite et donc le gouvernement Wallon a tout de suite réagi en demandant qu'il y ait une prise d'eau. Il faut savoir aussi que tous les captages ou du moins 80% des captages se font en Wallonie. C'est extrêmement important que l'on soit vraiment très cohérents dans tout le travail qui est fait au niveau de la région wallonne et donc le gouvernement wallon a demandé que le captage soit reporté sur un captage qui est parallèle. Les néerlandophones qui avaient, étant donné l'agriculture plus importante dans la région flamande, qui avait capté à ce moment-là énormément de m³ d'eau ont dû réagir en disant que les piscines ne pouvaient plus être renouvelées et que les jardins ne pouvaient plus être arrosés constamment. Je veux dire que ce sont des réactions extrêmement précises, rapides qui doivent se faire et ce comité de gestion, ces quatre personnes, ont une gestion journalière à faire.

Au point de vue structurel voilà encore un autre problème, c'est l'absorption d'Hydrobru par Vivaqua. Ça a des conséquences et ça sera fait dans les mois à venir, probablement l'année prochaine et donc je veux dire que ce comité n'est pas là à attendre que les choses se passent sans être effectif sur le terrain. Ils ont un montant et au moment où les intercommunales décideront d'avoir une réflexion par rapport au salaire de la gestion des intercommunales, là je pense que ce sera un problème à discuter. Mais jusqu'à présent, nous n'avons fait que reconduire ce qui existait.

M. le président :

Merci Madame Bastin.

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

Je vous aime bien madame Bastin, ne le prenez pas comme quelque chose de personnel, mais c'est juste que vous êtes sur une autre planète. J'ai l'impression que les derniers mois n'ont pas eu lieu. Si je comprends bien, vous avez voté « pour ». J'ai posé une question supplémentaire à laquelle vous n'avez pas répondu. Je vous ai demandé où le choix de voter « pour » a été pris, d'où vient ce choix ? J'aimerais bien avoir une réponse.

Ensuite, vous dites que ce sont des gérants journaliers, donc, le personnel de Vivaqua chôme, ils ne prennent pas les choses en main, ce sont les gestionnaires, les gérants et qu'à la limite, 56.000 €, c'est presque peu payé pour tout ce que ces gens font. On dirait que ce sont des temps pleins et vous allez me dire qu'Yvan Mayeur pendant qu'il est Bourgmestre, et qu'il combine je ne sais pas combien de présidences, c'est lui qui est au téléphone avec les communes flamandes pour régler les problèmes. Il ne faut pas prendre les gens pour des cons. Vous pensez vraiment qu'on va croire que l'échevin Marcus je crois pour une ville comme Bruxelles ou Saint-Gilles, ce sont des boulots à plein temps, que ces gens-là entre leur boulot et les soupes et les patates d'échevinats vont régler un plein temps, et même si c'est un plein temps 57.000 € pour un plein temps, ce serait déjà un bon salaire, mais ces gens-là combinent au-dessus et ils ne vont jamais y accorder un temps plein. Alors, madame Bastin, je voudrais vraiment vous demander où la décision a été prise de ne pas remettre en question de reconduire sans aucune remise en question que des gens qui ne travaillent pas plein temps là-dessus. Je veux la réponse sur cette question « ou la décision

a été prise ? » Elle n'a pas été prise ici. Je ne crois pas que c'est vous qui l'avez prise. Je veux savoir où la décision a été prise ?

M. le président :

Merci monsieur De Block.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Je voudrais simplement un petit peu recadrer l'interpellation et la discussion. On ne va pas ici au conseil communal s'engager dans un débat sur la réforme des intercommunales. Il y a des projets de réformes qui existent. Je peux vous assurer que la Conférence des Bourgmestres a elle-même décidé d'aborder cette problématique et donc on ne va pas refaire à chaque fois un débat sur toutes les intercommunales dans lesquelles Molenbeek est représentée, ici au Conseil communal. Je pense qu'on doit rester dans un cadre qui concerne directement les intérêts de la commune.

Je veux compléter que nous désignons, le conseil communal désigne les représentants communaux dans les intercommunales et ces personnes, ces représentants ont pour mission de défendre les intérêts de la commune et de prendre leur responsabilité en tant que membre de l'assemblée générale ou du conseil d'administration dans les structures qu'ils représentent et il n'y a pas de débat préalable sur des questions de rémunérations ici au Collège ou au Conseil communal. Nous intervenons, nous sommes informés par rapport aux politiques qui sont menées par ces intercommunales. Quand il y a des réformes, on en parle au Collège et ensuite ces réformes sont présentées au conseil communal. Ça a été le cas notamment pour Sibelga pour Electrabel, mais nous n'allons pas maintenant, ce soir, refaire toute l'actualité concernant les intercommunales.

Je pense que madame Bastin vous a répondu de manière précise sur le comité de gestion. Le comité de gestion, c'est en quelques sortes l'exécutif comme un Collège est l'exécutif d'une institution, d'une commune et je pense que les réponses qu'elle vous a apportées ont été précises et je viens de compléter par rapport aux interrogations que vous avez.

M. le président :

Merci madame la Bourgmestre.

Je donne la parole à Madame Bastin.

Mme Bastin :

Je voudrais ajouter une chose par rapport à ce que madame la Bourgmestre vient de dire, c'est que le problème d'absorption de Hydrobru par Vivaqua a été voté ici au conseil communal.

M. De Block :

A plusieurs reprises, j'ai déjà posé la question à qui appartient le mandat et je pense que la réponse était encore une fois donnée par le secrétaire communal ici. Je comprends que pas tous les détails doivent être discutés ici, mais je veux juste voir comment ce pouvoir de mandat, comment le fait de mandater, comment ça peut fonctionner et est-ce qu'on peut interpellier les gens et surtout se poser la question si vous êtes censés représenter les

Molenbeekois là-bas et les intérêts des Molenbeekois, comment par voix miraculeuse l'intérêt des Molenbeekois apparaît dans la tête de madame Bastin au moment de voter. En plus, bizarrement les intérêts des Molenbeekois correspondaient vraiment sans aucune faille avec tous les autres votes qui par hasard ont voté la même chose le « oui », le flamand « abstention » ou « non » et tous les francophones « oui ». Vous n'allez pas me dire qu'il n'y a pas de concertations. Vous n'allez pas me dire que madame Bastin toute seule a décidé cela. Il y a des décisions, des réunions pour se concerter. Je veux savoir où ces décisions sont prises alors que les Molenbeekois, ni le collège, ni le Conseil a eu son mot à dire là-dessus ou a été consulté. C'est une bête question, peut-être naïve et peut être que c'est tellement naïf et tellement habituel que les choses se décident dans les coulisses. Je veux une réponse. Elle a voté avec tous les autres et vous allez me dire qu'en fait, c'est juste par hasard que tous les gens ont décidé le même jour le même vote.

Je trouve qu'au niveau de l'opportunité d'accorder à des gens pleins temps avec des salaires qui dépassaient déjà les 200.000 €, encore accorder 57.000 € qu'on vote ça sans aucune remise en question. Désolé, je ne refais pas l'histoire des intercommunales ni la réorganisation des intercommunales. Je pose juste la question si c'est dans l'intérêt des Molenbeekois que quelqu'un qui gagne déjà 200.000 € gagne encore 57.000 €, en plus que les Molenbeekois payent. Chaque fois que tu fais un litre, les Molenbeekois payent. Ça c'est la réalité et je ne crois pas que c'est dans l'intérêt des Molenbeekois.

M. le président :

Je donne la parole à madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Je voulais simplement préciser, l'actualité annonce qu'il y aura une réforme des intercommunales. Je pense qu'ici il y aura un consensus pour s'accorder sur des diminutions d'émoluments, s'ils sont présentés. Je pense qu'aujourd'hui, il est un peu tôt pour faire un débat sur lequel, je pense qu'ici au conseil communal, chacun pourra s'accorder dans le cadre des réformes qui se tiendront concernant les intercommunales ou d'autres structures.

M. De Block :

Donc ce sera discuté ici ?

Mme la Bourgmestre :

Monsieur De Block, il y a un rapport chaque année qui est présenté. Nos représentants ont déjà fait eux-mêmes un rapport oral qui a permis aux conseiller communaux de poser leurs questions. Nous avons eu une section réunie pour ce faire ou tous les représentants molenbeekois dans les intercommunales sont intervenus. Pour les réformes, il y aura évidemment une discussion qui se fera au sein du conseil communal. Cela me semble tout à fait logique et pour le reste, nous, en désignant nos représentants quand le conseil communal désigne ses représentants, il donne également un mandat à ses représentants. Evidemment, il y a des concertations entre les différentes personnes qui sont désignés par les conseils communaux.

M. De Block :

Qui surveille que les intérêts des Molenbeekois soient bien protégés pendant ces concertations ? Pas vous et pas nous.

Vous dites que ça n'a pas été discuté au collège.

Mme la Bourgmestre :

S'il y a des difficultés, évidemment que nos représentants dans les Intercommunales font remonter l'information, mais on ne va pas faire pour chaque ordre du jour des intercommunales, on ne va pas refaire une discussion au sein du conseil communal et ça, ça me semble logique. Mais pour toute réforme importante, bien évidemment que l'information est relayée au niveau du collège, mais comme l'a dit madame Bastin, en ce qui concerne notamment les émoluments, ce n'est que la continuation de ce qui existe depuis plusieurs années et Molenbeek est représentée à Vivaqua depuis deux ans dans le conseil d'administration.

M. De Block :

J'aimerais bien donc la prochaine fois, s'il y a accord ici, que les 57.000 € ne soient pas voté. Je ne vais pas soumettre ça au vote, mais j'ai l'impression que je pose des questions qu'il ne faut pas poser. C'est vraiment ça.

M. le président :

Merci monsieur De Block.

M. le président :

Je donne la parole à Madame Bastin.

Mme Bastin :

Bon, trente secondes, parce que monsieur De Block, comme je pense nous tous ici nous défendons les intérêts des Molenbeekois, et je voulais vous dire surtout que l'eau qui est distribuée à Bruxelles est une eau de qualité qui est surveillée qui est vraiment avec les minéraux et tout ce qu'il faut et au lieu d'acheter des sodas, etc., on ferait bien de préconiser de boire l'eau du robinet qui coute 0,82 cent le m³, ça veut dire pour mille litres, 0,82 c'est imbattable. Donc préconiser dans l'intérêt des Molenbeekois et dans leur bien être de boire l'eau du robinet.

**27. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Berckmans, conseiller communal GIC, relative à l'adhésion de la commune à la plateforme BE-Alert.
Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Berckmans, gemeenteraadslid GGB, betreffende de aansluiting van de gemeente op het platform BE-Alert.**

Dhr. de voorzitter :

Ik geef het woord aan de Heer Berckmans.

Dhr. Berckmans :

Mevrouw de Burgemeester, dames en heren schepenen,

BE-Alert is een alarmeringssysteem, opgericht door het Crisiscentrum van de Federale Overheidsdienst Binnenlandse Zaken, en waarmee de overheid de burgers o.a. via sms-berichten kan verwittigen wanneer er zich een noodsituatie voordoet.

Voor de lancering van BE-Alert kregen de burgers meestal alleen informatie over dergelijke situaties via (sociale) media, de hulpdiensten die nadien op het terrein kwamen of via het sirene-netwerk. Alle burgers hebben niet de tijd om de ganse dag de klassieke media of de sociale media te volgen en dankzij BE-Alert is het mogelijk om rechtstreeks en veel sneller informatie te krijgen via sms, een gesproken bericht via een vaste telefoonlijn of e-mail. Wie kan die berichten activeren? Dat zijn de burgemeester, de gouverneur of de minister. Die kunnen dus een bericht sturen naar iedereen waarop de noodsituatie impact heeft. Zo kunnen inwoners op een snelle manier de nodige aanbevelingen volgen, bv. ramen en deuren te sluiten bij een brand.

Een ander voordeel is dat meteen alle burgers, die geregistreerd zijn, kunnen worden bereikt

BE-Alert werd in 2014 opgericht door het Crisiscentrum van de Federale Overheidsdienst Binnenlandse Zaken. Het ging om een piloot project waarbij 33 gemeenten betrokken waren. Die hebben dat getest en geëvalueerd en ondertussen zijn er 260 van de 589 gemeenten aangesloten. In het Brussels Hoofdstedelijk Gewest is tot nog toe alleen de gemeente Anderlecht aangesloten. Ongeveer 200.000 individuele burgers schreven zich tot nog toe geregistreerd op het platform en kunnen dus reeds sms- en andere berichten krijgen via BE-Alert.

Voorbeeld van een SMS is er is een brand in een groot onderneming en de Burgemeester of de gouverneur kan een sms sturen naar alle inwoners die rond dat gebouw wonen met de opdracht de ramen te sluiten . Ik geef hier dus nog maar een simpel voorbeeld.

Voor nog meer gedetailleerde informatie verwijst ik naar de website <http://be-alert.be/>.

Ik heb enkele vragen :

1° Waarom werd nog geen initiatief genomen om de gemeente Sint-Jans-Molenbeek aan te sluiten op het platform BE-Alert ? Ik ben immers van mening dat BE-Alert een zeer nuttig instrument is om de inwoners snel te kunnen informeren over bepaalde gevaarlijke gebeurtenissen en noodsituaties. Gezien verschillende recente gebeurtenissen in onze gemeente, en ik denk dat het niet nodig is hier meer in detail op in te gaan, zou de aansluiting op dit platform geen overbodige luxe zijn. Bovendien bedraagt de kostprijs voor de gemeente slechts 1.100 euro per jaar wat slechts een peulschil is wanneer men bedenkt welke belangrijke dienst hiermee aan de inwoners kan worden verleend?

2° Overweegt u om de gemeente Sint-Jans-Molenbeek aan te sluiten op het platform BE-Alert? Zo ja, wanneer?

3° Overweegt u, in geval van aansluiting, een informatiecampagne te lanceren teneinde zoveel mogelijk inwoners ertoe aan te zetten zich te registreren op BE-Alert? Voor de burger is deze inschrijving gratis.

Ik heb bij het Crisiscentrum van de FOD Binnenlandse Zaken enkele cijfers opgevraagd en het blijkt dat er voor Molenbeek slechts 602 inwoners van Sint-Jans-Molenbeek geregistreerd zijn op het platform BE-Alert. Als men het vergelijkt met het bevolkingsaantal komt dit neer op 0,63 %. In vergelijking daarmee is het percentage gemiddeld voor het Brussels Hoofdstedelijk Gewest 1,03% en voor het gehele Rijk komt dat op 1,84%. Dus we zien dat het percentage voor Molenbeek lager ligt dan het

gemiddelde in het Gewest en in het Rijk. Ik denk dat een informatiecampagne wel nuttig kan zijn.

Ik dank U.

Dhr. de voorzitter :

Dank U mijnheer Berckmans.

Je donne la parole à madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Mijnheer Berckmans, de gemeente Sint-Jans-Molenbeek werd wel degelijk door het federaal Crisiscentrum ingelicht van de mogelijkheid voor de Belgische gemeenten om de diensten van de alarmeringsdienst in geval van urgentie te bereiken. Het alert is mogelijk op basis van de geografische sector per wijk, straat, postcode, de retracering van een zone op een kaart, de gesproken taal in functie van de overgebracht persoonsgegevens en per groepen bijvoorbeeld artsen of apothekers. De mensen worden gewaarschuwd ofwel omdat zoals U zegt zij zich direct hebben geabonneerd aan BE-Alert op hun website ofwel via een alarmsysteem geogelocaliseerd door sms die geen enkele voorafgaande inschrijving vereist. Autrement dit toute personne qui le souhaite peut recevoir une information automatique.

La commune de Molenbeek a évidemment été informée par le centre de crise fédéral de la possibilité pour les communes belges d'accéder au service d'alertes et l'alerte dans le cas des communes. En ce qui concerne les communes, il faut comprendre que nous sommes concernés s'il y a un incendie, une pollution chimique, une tempête, la canicule, une inondation, mais ces domaines sont aussi compris par le centre de crise et il y a seulement l'aspect attentat terroriste qui est du seul ressort de l'autorité fédérale. Rien n'empêche évidemment à l'autorité locale de communiquer sur les aspects connexes à un événement terroriste, par exemple la mise en place d'un périmètre de sécurité comme par exemple le confinement d'une école ou d'une crèche. Cette communication locale doit toujours se faire en accord avec l'autorité fédérale.

Nous considérons cette plateforme BE-Alert comme un outil, un outil qui s'inscrit dans la mission d'information à la population et aux médias du plan d'urgence, plan d'urgence communal qui a été présenté ici au conseil communal et qui a un rôle très actif à Molenbeek, qui intervient dans tous les aspects de difficultés que l'on peut rencontrer sur le territoire de la commune. Un exemple, je les ai croisés lundi soir parce qu'il y a deux maisons qui connaissent des fissures suite au chantier qui se fait rue Vandenboogaerde, il y a encore eu un incendie vendredi passé et donc on peut dire que notre service de plan d'urgence est extrêmement actif et il agit à côté d'autres canaux de communication, tel que le site internet, la page Facebook de la commune, les avis aux riverains et donc, il y a différents canaux qui permettent d'alerter la population. Nous sommes évidemment tout à fait conscients qu'en cas d'urgence, il est primordial que la population soit informée de manière rapide, claire, efficace. On l'a connu dans le cas de l'arrestation de Salah Abdeslam qui a mobilisé beaucoup de services de la commune. Le Facebook, le Twitter et le téléphone ont été de précieux outils de communication pour le centre de crise qui avait été installé à la maison communale.

En juin de cette année, le fédéral a lancé officiellement BE-Alert et l'a accompagné d'une campagne de sensibilisation de la population à cette méthode. Je vous rappellerai d'ailleurs cette date a coïncidé avec la tentative d'attentat que l'on a connu à Bruxelles à la gare Centrale et pourtant on voyait que BE-Alert peut aussi avoir des difficultés puisque l'usage de BE-Alert n'a pas été utilisé dans le cadre de cette tentative d'attentat qui s'est fait à la gare Centrale parce qu'on a considéré que la situation était rapidement sous contrôle et qu'il n'était pas nécessaire d'informer la population via BE-Alert d'un acte terroriste. Vous voyez donc que BE-Alert est un outil, c'est un outil important qui doit être utilisé mais il y a également d'autres outils qui peuvent également informer rapidement la population.

La commune a donc décidé qu'elle souhaite adhérer au système BE-Alert et la proposition sera certainement faite au conseil communal. Voyons quelle sera la souplesse et la rapidité de son activation et de son utilisation lors d'une crise.

Actuellement le service Communication de la commune est en train de recueillir toutes les informations, une réunion est prévue la semaine prochaine avec les services du haut fonctionnaire, c'est-à-dire l'ancien Gouverneur à ce sujet et la commune souscrira à la plateforme BE-Alert via une convention qui sera présentée au conseil communal et cela se fera encore en 2017 et le budget est disponible et on utilisera le budget de la valorisation de la commune pour pouvoir adhérer à ce système. En tout cas ce sera la proposition qui vous sera faite puisque l'abonnement et la formation s'élèvent à 1.100 €.

Actuellement, je veux encore vous dire que le centre de crise recense comme vous l'avez dit, près de 200 communes et provinces qui souscrivent à cette plateforme principalement en Flandre et c'est vrai que comme vous l'avez souligné, seulement Anderlecht a officialisé son adhésion pour la région Bruxelloise, mais nous aurons certainement l'occasion de revenir ici au conseil communal à bref délais pour vous donner toutes les informations en ce qui concerne directement Molenbeek.

M. le président :

Merci madame la Bourgmestre.